
CE ECONOMIE	BACCALAUREAT BLANC	Classe : terminale B
Epreuve : ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
Ecole : Institut LTA		Date : 14/02/ 2013

PARTIE EXERCICES

Sujet : l'intégration économique en Afrique de l'ouest est-elle un succès ?

À l'aide des documents et de vos connaissances répondez à la question

**Document 1 : Lutte contre les tracasseries routières, Le Mali, le Togo et le Burkina Faso
conjuguent des efforts**

Les tracasseries administratives et policières aux frontières et sur les axes routiers inter-états entravent la libre circulation des personnes, des biens et des services et concourent à rallonger les temps de voyages, les relais d'acheminement et à grever les coûts du transport routier en l'Afrique de l'Ouest. L'objectif de cette caravane étant de contribuer à l'amélioration de la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO à travers l'information, l'éducation et la sensibilisation des autorités mais aussi des citoyens pour que chacun se mette en règle pour circuler librement dans la zone, les caravaniers ont rencontré les autorités locales de chaque pays. Au niveau des frontières, l'information a été donnée au niveau des postes de contrôle de chaque pays. C'est ainsi qu'à la frontière Burkina Faso-Togo

des informations. Chose faite, Monsieur a repris ses esprits afin de recevoir la délégation dans son bureau. La remarque faite au niveau de ses frontières, est qu'il existe désormais des postes de police et de la gendarmerie communs aux deux pays. Cela dans le but de diminuer les tracasseries. Mais peine perdue. Pour preuve, les passagers sont obligés de s'arrêter au niveau de chacun de ces postes et cela pendant des heures.

Source : *www.burkinapmepmi.com*, jeudi 23 août 2012.

Document 2 : Afrique de l'Ouest : les défis de l'intégration régionale

[...] La nécessité de l'intégration en Afrique de l'Ouest tient aussi à la faillite des États-nations (incapacité à répondre aux besoins des populations). L'alternative à cette faillite ne peut donc venir que du resserrement des liens entre les États pour mieux faire face :

- aux méfaits de la balkanisation ;
- aux déchirements historiques et culturels dus à la partition coloniale ;
- à la nécessité de reconstruire les bases spatiales d'un développement durable ;
- à la migration de travail et à la politique du « diviser pour mieux régner » des ex-pays coloniaux. En Afrique de l'Ouest, trois expériences d'intégration et de coopération fonctionnent correctement : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et l'Union du fleuve Mano (UFM). Elles poursuivent des objectifs variables selon les institutions : historique, politique, économique et social. Ceux-ci ont permis quelques avancées notamment avec la mise en place d'instruments juridiques structurant les relations entre les États, les acteurs et autres institutions de coopération. Néanmoins, les obstacles sont encore nombreux et concernent, pour les plus importants, la gouvernance politique, le chevauchement des institutions, des économies peu diversifiées, le déficit d'infrastructures, la fragilité des États. Ce sont là autant de défis à la construction régionale en Afrique de l'Ouest, se manifestant çà et là par des crises sociopolitiques qui affectent les États. Bien que l'intégration soit devenue un enjeu majeur pour le développement régional, elle avance peu. De nombreux textes sont signés par les États, sans réellement répondre aux attentes des populations, ni à des questions cruciales telles que :

- Comment concilier et hiérarchiser les priorités nationales avec les objectifs d'intégration pour éviter la duplication (et l'écartèlement des États entre l'impératif national et régional) ?
- Qui doit financer et réaliser les infrastructures communautaires ?

Ces questions posent l'épineux problème des gains et des pertes de l'intégration qui restent à définir, entraînant les attermoissements des États.

Source : *www.jeuneafrique.com*, John O. Igué, *TRIBUNE*, 24/11/2011

Document 3 : l'heure du bilan

Evoquant son mandat de près de 8 ans à la tête de la Commission de l'UEMOA au cours d'une conférence de presse tenue à Bamako en juin 2011, Soumaïla Cissé (remplacé depuis par le sénégalais Cheikh Adjibou Soumaré) remarquait en guise de préambule que « l'UEMOA revenait de loin », faisant

directement allusion au contexte économique tendu consécutif à la dévaluation du franc CFA au moment de la création de l'union en 1994. Il fallait trouver dans cette situation délicate les mécanismes les plus appropriés (système de compensations financières notamment pour les pays touchés par cette dévaluation) pour faire face à la nouvelle donne. Passé ce premier cap difficile, restait à mettre en place les différents nouveaux organes de l'UEMOA : la Cour de Justice, la Cour des Comptes, le Comité interparlementaire (amené à devenir le parlement de l'Union), la Chambre consulaire régionale (lieu privilégié de dialogue entre l'UEMOA et les opérateurs économiques privés). Enfin, jeter les bases d'une intégration économique effective. Dix huit ans plus tard, l'UEMOA peut à bon droit se targuer d'un certain nombre de réalisations. Même si il reste encore nombre de chantiers en suspens.

Les principaux organes (Commission, Cour de justice, Cour des Comptes, Comité interparlementaire, Chambre consulaire) et institutions autonomes (BCEAO et BOAD) de l'UEMOA fonctionnent de façon satisfaisante et la plupart des observateurs s'accorde à reconnaître la relative efficacité des politiques et mesures mises en œuvre. L'UEMOA dispose en outre d'un budget de fonctionnement convenable, gage d'une certaine marge de manœuvre. Ses ressources pour 2011 s'élevaient ainsi à 140 milliards de francs CFA (environ 280 millions de \$), moyens budgétaires équivalents à ceux de l'Union africaine (UA) et à comparer avec les 67 milliards de francs CFA (environ 130 millions de \$) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). L'UEMOA a cependant les défauts de sa jeunesse : son potentiel d'actions n'est pas encore pleinement exploité et sa communication institutionnelle est perfectible. La Cour de Justice traite ainsi peu d'affaires (malgré les avantages évidents d'avoir un juge en dernier ressort capable d'arbitrer les conflits à l'échelle de toute la zone UEMOA) et les travaux de la Cour des Comptes tout autant que du Comité interparlementaire restent relativement confidentiels.

La coordination des politiques sectorielles nationales a fortement progressé et est devenue une réalité dans nombre de projets à vocation régionale, qui se présentent sous la forme de programmes d'investissements portant sur les infrastructures, les télécoms, l'exploitation énergétique...

Ainsi, sur la période 2006-2010, le programme économique de l'UEMOA a financé 63 projets d'intégration régionale pour un montant total de près de 3.000 milliards de francs CFA (environ 6 milliards de \$). Et le prochain plan sur 2011-2015 promet d'être en hausse sensible, tant en raison de la reprise économique que du grand retour de la Côte d'Ivoire sur la scène économiques ouest-africaine après plus de dix ans de blocage interne. Nul ne contestera cependant que les besoins en la matière sont immenses et que les efforts communautaire de l'UEMOA, combinés aux programmes individuels de chaque pays, ne comblent pour l'heure que très partiellement les attentes des populations.

Source : www.terangaweb.com, Jacques Leroueil.

Document 4 : Une union qui reste à affermir

Près de 20 ans après sa création, l'UEMOA a incontestablement fait du chemin. La liberté de circulation des personnes, des biens et des capitaux, en dépit de quelques contrariétés, est dans l'ensemble effective. Les institutions communautaires fonctionnent convenablement. Les cadres juridiques, fiscaux, commerciaux et douaniers ont été harmonisés. Et la coopération communautaire, sur bien des aspects essentiels (commerce, programmes d'investissements sectoriels), est une réalité. Sans parler de ce qui semble depuis fort longtemps une évidence dans la zone UEMOA, mais qui reste pour beaucoup encore un rêve inaccessible sous d'autres latitudes : l'usage d'une monnaie commune. Comparée à d'autres expériences sous-régionales africaines (CEDEAO, UMA, CEMAC, SADC), l'UEMOA tire assurément son épingle du jeu. Dans le cas en l'espèce de l'Afrique de l'Ouest, et malgré sa relative jeunesse, l'UEMOA a ainsi mis en œuvre avec plus ou moins de succès sur le plan économique ce que la CEDEAO se propose de réaliser depuis près de 40 ans (entre autres missions). Un parallèle cruel pour la grande organisation intergouvernementale basée à Abuja (Nigeria). Aussi, de l'avis de la plupart des

observateurs, l'UEMOA constitue l'une des intégrations régionales les plus avancées et prometteuses du continent.

Source : www.terangaweb.com, Jacques Leroueil.

Document 5: Union monétaire de la CEDEAO, Les balises se consolident à Bamako

Dans son allocution, le Professeur Ngaladjo Lambert Bamba, commissaire chargé des politiques macro-économiques de la CEDEAO, a rappelé que la conférence des chefs d'Etat, en adoptant le Traité de la CEDEAO en 1975, avait, entre autres visées, pour objectif de faire de notre région un espace où les différentes populations peuvent circuler librement et échanger plus facilement entre elles. La région devrait donc devenir un espace économique fort et véritablement intégré. Dans le processus de consolidation de cette intégration et de facilitation des échanges, a noté Pr. Bamba, il a été adopté le Programme de coopération monétaire de la CEDEAO en 1987 pour compléter l'intégration économique par une intégration monétaire. Depuis l'adoption du programme de coopération monétaire de la CEDEAO, des actions ont été entreprises pour la réalisation des objectifs qui lui étaient assignés. Dans ce cadre, même si les résultats escomptés n'ont pas été atteints, il y a lieu de relever que des avancées significatives ont été enregistrées. Pour le Professeur Bamba, avec le changement institutionnel intervenu en décembre 2006 transformant le Secrétariat exécutif de la CEDEAO en Commission, une accélération a été enregistrée dans le processus de création de la monnaie commune de la CEDEAO. C'est ainsi que la feuille de route pour la création de la monnaie unique de l'Union CEDEAO en 2020 a été adoptée par les instances communautaires. Cette feuille met l'accent sur l'harmonisation des politiques, l'achèvement du marché commun, la mise en œuvre graduelle des arrangements institutionnels et juridiques et le développement économique de la région. La création de la monnaie unique permettra d'inscrire l'Union dans une dynamique de matérialisation de la vision 2020 pour effectivement passer de la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des Peuples.

Source : www.diaporaction.com, Djita Macalou, Le National, 29/04/2011

CE ECONOMIE	BACCALAUREAT BLANC	Classe : terminale B
Epreuve : ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
Ecole : LTA		Date : 14/02/ 2013

Sujet : « l’Afrique refuse le développement ».

Ce point de vue est celui de l'intellectuelle d'origine camerounaise Axelle Kabou.

Qu'en pensez-vous ?

Vous exprimerez votre opinion en vous appuyant sur vos connaissances et les documents

Document 1 : L’Afrique, une source de croissance pour le XXIème siècle ?

L’investissement privé a augmenté chaque année depuis 2000, pour atteindre 472,2 milliards de dollars en 2008. Et, malgré les retombées de la crise économique qui a débuté dans la zone OCDE en 2008 et a conduit la croissance du PIB africain par habitant à un quasi point mort en 2009, l’activité a déjà repris. En effet, selon les Perspectives économiques en Afrique 2010 de l’OCDE, la croissance devrait revenir à plus de 5 % en Afrique subsaharienne en 2011. La réussite de l’Afrique au cours de la dernière décennie est liée à plusieurs événements économiques mondiaux. L’extraordinaire rééquilibrage de l’économie mondiale, accéléré par la crise (avec un véritable « basculement de la richesse »), a mené les moteurs asiatiques à stimuler les prix et les volumes des exportations africaines traditionnelles. Mais le succès africain doit également beaucoup aux événements qui se sont produits sur le continent lui même, notamment l’amélioration de la gestion macro-économique et budgétaire dans de nombreux pays, et la réduction des conflits et de l’instabilité politique.

L’Afrique a également mis en place des politiques plus ambitieuses, notamment concernant les investissements dans les infrastructures économiques et sociales. Ceci a permis de progresser quant aux Objectifs de millénaire pour le développement de l’ONU (OMD), notamment en matière d’éducation primaire féminine.

Source : www.observateurocde.org, David Batt et H-B. Solignac Lecomte

Document 2 : Le Cap-Vert est un exemple de réussite pour l’Afrique

Les participants à la revue à mi-parcours du FAD 12 qui se tient à Praia, au Cap-Vert, du 12 au 14 septembre 2012, ont visité les importants projets d’aménagement et de valorisation des bassins versants de Picos et d’Engenhos et, d’Electricité sur l’île de Santiago ainsi que le projet d’Energie éolienne de Cabeolica qui ont bénéficié du financement de la Banque africaine de développement. Ces projets, parmi tant d’autres, démontrent s’il en était encore besoin de la pertinence du soutien que la Banque apporte aux pays africains en vue d’améliorer les conditions de vie des populations. Cependant, pourquoi la plupart des pays n’ont pas pu franchir le cap

comme l'a fait le Cap-Vert ? Il est évident que les seules ressources, fussent-elles les plus volumineuses, ne sauraient à elles seules assurer le développement d'un pays. Les Capverdiens se sont engagés avec un patriotisme sans faille, et avec détermination, à sortir du cercle vicieux de la pauvreté. En prenant conscience de leur fort potentiel et de la capacité de transformer des aspirations et une vision en réalité, les populations capverdiennes ont réussi.

Le passage réussi de ce petit pays enclavé vers l'émergence a été fortement salué par la communauté internationale et, particulièrement par les Africains qui ont vu par ce fait un motif supplémentaire de croire que la pauvreté et le sous-développement ne sont pas une fatalité. Nous espérons que le Cap-Vert fera des émules au niveau des autres pays africains. Un cas d'école, il l'est déjà. Le succès du Cap-Vert s'explique aussi par les nombreux défis que les Capverdiens ont su relever sous le leadership de leurs dirigeants. Grâce à l'engagement patriotique de ses populations, le pays a su non seulement faire preuve de résilience, mais aussi, donner à la face du monde une leçon de démocratie lors des différentes élections. L'important projet du centre national d'information et de sauvegarde informatique que le président de la BAD, Donald Kaberuka, a visité dans la ville de Praia illustre encore une fois, la pertinence de la vision et de la capacité d'anticipation d'un peuple qui entend compter d'abord sur lui-même.

Source : www.afdb.org

Document 3 : Troubles politiques au Mali, l'économie en chute libre

«L'économie malienne traverse une période difficile. Déjà en difficulté à cause de la très mauvaise récolte de 2011-2012, elle a beaucoup souffert du coup d'État de mars 2012 et de ses retombées», notait récemment le Fonds monétaire international (FMI) à l'issue d'une mission de deux semaines à Bamako. Dans le sillage du putsch du 22 mars qui a renversé le président Amadou Toumani Touré, des groupes islamistes armés ont pris le contrôle du nord du pays, suscitant l'inquiétude croissante de la communauté internationale. «L'occupation du nord du pays a fortement perturbé la production agricole et le commerce. La détérioration de la situation en matière de sécurité a provoqué une chute des voyages d'affaires au Mali», selon le FMI, qui ajoute: «Les secteurs du commerce, des hôtels et des restaurants ont été durement touchés». Alors que le FMI prévoit un recul du produit intérieur brut (PIB) malien de 1,5% cette année, le président américain Barack Obama a décidé de retirer au Mali son statut de partenaire commercial privilégié des États-Unis, en raison du recul de la démocratie dans ce pays. La crise économique, à Bamako, n'épargne personne et le taux de chômage y est de 17,3%, selon l'Institut national des statistiques (Instat). Le secteur tertiaire, en forte récession en 2012 (-8,8%, selon l'Instat), est le plus touché. Les licenciements économiques ont fait un bond au dernier trimestre 2012, particulièrement dans l'hôtellerie: hommes d'affaires et touristes ne viennent plus à Bamako, les expatriés quittent la ville. «Les employeurs sont arrivés au bout des systèmes préconisés pour maintenir les emplois en cas de crise: congés anticipés, chômage technique ou partiel», explique Salif Bagayoko, directeur régional à l'inspection du travail. À l'Association d'appui à la promotion des aides familiales (Apaf), des femmes à la recherche d'un emploi de domestique affluent du matin au soir, revoient leurs prétentions salariales à la baisse en dépit d'une hausse du coût de la vie qui touche, d'abord, les foyers les plus modestes.

Source : www.lapresse.ca, Dorothée THIENOT, Agence France-Presse, Bamako, Publié le 24 décembre 2012

Document 4 : Des blocages socio-économiques

l'économie des Etats africains, pour la plupart, repose sur une production agricole d'exportation, souvent une monoculture, à côté d'une agriculture de subsistance, pas toujours auto-suffisante ; ainsi que l'exploitation de matières premières. La main d'œuvre a un faible coût. La démographie est galopante, et c'est là l'une des plus grandes difficultés de l'Afrique. Les politiques publiques doivent tenir compte de la nécessité de mettre un frein à cette croissance, la Chine l'a réalisée. Les politiques de santé ont à prendre en charge des maladies endémiques, telles que le paludisme, le sida ou l'onchocercose, qui déciment les populations, déclenchant des comportements d'absentéisme pour dispenser des soins à un parent ou se soigner soi-même. Enfin le poids de la dette grève lourdement les budgets nationaux. Tout cela est vrai malheureusement. Et pourtant, malgré ces handicaps, un certain nombre d'États africains, selon le FMI ou la Banque mondiale, ont fait de tels efforts que leur situation économique connaît une croissance notable. Ces progrès s'amenuisent dans le cadre d'une comparaison avec le reste du monde. Mis à part le secteur agricole, et seulement pour quelques productions soumises aux pires fluctuations, les États africains n'apparaissent dans aucun tableau comparatif ; est-ce à dire que, faisant l'impasse d'un développement industriel, l'Afrique entrerait de plein pied dans l'ère des services ? L'expérience mauricienne pourrait le laisser supposer si le niveau d'éducation et de formation de l'ensemble des populations était suffisant, si les élites diplômées à l'étranger rentraient systématiquement dans leur pays d'origine, si les conditions du fonctionnement économique le permettaient, si les Etats du Nord prêts à délocaliser, à externaliser certaines tâches, en étaient convaincus, et si les systèmes d'information et de communication étaient satisfaisants. Malheureusement aucune de ces conditions n'est remplie, même si, dans certains Etats, des avancées significatives ont été déjà réalisées.

Source : Joëlle le Morzellec, Les Cahiers du CREMOC, INCERTITUDES AFRICAINES, Paris, le 30 juin 2001, pages 40 et 41.

Document 5 : Quelles politiques de croissance pour l'Afrique ?

Sur le papier, l'Afrique est une des régions qui s'enrichit le plus vite depuis le début du siècle : alors que l'économie mondiale connaît une croissance annuelle de moins de 3% en moyenne depuis 2000, les économies africaines caracolent à plus de 5% par an. Même la crise économique et financière mondiale n'a pas brisé cet élan : hors Afrique du Nord, dont les économies paient le prix des changements de régime de 2011, le PIB des pays subsahariens continue de croître au même rythme, et devrait progresser de 5.4% en 2013 selon les Perspectives économiques en Afrique 2012.

En Afrique les secteurs qui tirent la croissance, comme par exemple les télécoms et les industries extractives, absorbent peu de main d'œuvre et ont un faible effet d'entraînement. Mais pour la grande majorité des Africains, cette bonne performance ne se traduit pas par une augmentation de la qualité de vie : les jeunes, notamment, de plus en plus nombreux et de mieux en mieux formés, ne trouvent pas à s'employer de manière productive et rémunératrice. Ainsi entre 2000 et 2007, l'Afrique a créé 63 millions d'emplois, mais ce nombre est insuffisant au regard des 96 millions de jeunes arrivés sur le marché du travail pendant la même période, selon le BIT. Une croissance forte est en effet une condition nécessaire mais pas suffisante : alors qu'en Asie les

fruits de la croissance sont distribués par le dynamisme de secteurs créateurs de nouveaux emplois, et qui favorisent eux-mêmes de nouvelles activités, en Afrique les secteurs qui tirent la croissance, comme par exemple les télécoms et les industries extractives, absorbent peu de main d'œuvre et ont un faible effet d'entraînement.

Source : www.jeuneafrique.com, tribune, Bakary Traoré, Henri-Bernard Solignac-Lecomte,

et Greg De Paepe, Lundi, 01 Octobre 2012.

Document 6 : La bonne gouvernance en Afrique Mirage ou Miracle ?

Le concept de bonne gouvernance, tel qu'expérimenté aujourd'hui dans les pays africains, découle surtout des conditionnalités des bailleurs de fonds de nos États dans le cadre du partenariat et des institutions financières internationales tels que la Banque Mondiale et le FMI. Pour eux, la bonne gouvernance est la condition du développement économique en Afrique, notamment subsaharienne. Les expériences menées et les leçons tirées dans différents pays africains font nettement ressortir une approche commune de la bonne gouvernance. Celle-ci se fonde sur les éléments suivants : le renforcement de l'initiative locale, la transparence et l'obligation pour les dirigeants de rendre compte de leur gestion, le renforcement des moyens d'action de la société civile, le renforcement du Parlement, du pouvoir judiciaire et de l'administration, la paix et la stabilité, la primauté du droit ; les garanties constitutionnelles, la liberté et la responsabilité des médias et de la presse. Aujourd'hui, le défi doit être de porter plus loin les progrès amorcés par les nombreuses réformes en cours dans les États comme la refonte des constitutions, la réforme judiciaire et la restructuration des administrations. Aussi, la bonne gouvernance ne devrait pas se limiter seulement à des textes constitutionnels ou législatifs. Elle devrait s'appliquer également au fonctionnement du gouvernement, à la décentralisation, aux réformes électorales et parlementaires, aux droits de l'Homme, à la gestion socio-économique de la cité et de l'administration publique, au renforcement des moyens d'action et de participation des citoyens à la vie de la cité.

[...] C'est d'ailleurs pourquoi le multipartisme, surtout après le sommet de La Baule qui a marqué, officiellement, le top départ de la bonne gouvernance, s'est révélé rarement serein et constructif dans la plupart des pays africains subsahariens. Ainsi, certains en sont venus à assimiler démocratie à invective, à un nihilisme aveugle qui n'épargne rien, se nourrit d'injures, détruit tout sans, pratiquement, rien proposer tout en incitant à la haine ethnique. D'autres, souvent les détenteurs du pouvoir politique, ont, eux aussi, voulu aller à la démocratie tout en conservant leurs habitudes et instincts antérieurs caractéristiques des États d'exception. Face à cette situation hybride, les populations, dans leur grande majorité, n'ont pas pu exercer de façon libre et consciente leurs droits. Seules, tiennent lieu de preuve de la bonne gouvernance, les rituelles et périodiques élections effectuées à grands frais, à la charge, pour l'essentiel, de ceux-là mêmes qui viendront attribuer le label « bon » ou « mauvais » à ces consultations. Aussi, face aux impasses actuelles des expériences pour la mise en œuvre de la gouvernance, il faut réinventer et/ou renforcer des praxis démocratiques prenant en compte l'histoire et les réalités nationales de nos pays tout en intégrant des valeurs positives universelles...

Source : amad.blog4ever.com

AKE	BACCALAUREAT BLANC	Classe : terminale B
Épreuve : ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
École : Institut LTA		Date : 14/02/ 2013

Sujet : l'initiative PPTE est –elle une solution à la pauvreté qui sévit dans les pays Africains?

À l'aide des documents et de vos connaissances répondez à la question

Document 1 : Le Tiers-Monde endetté

La Banque Mondiale incite les pays du Sud à emprunter dans le but d'augmenter l'exportation à l'échelle internationale en ralliant ces pays au marché mondial. Au départ, et jusque dans les années 1980, l'endettement est plus ou moins favorable aux pays en développement puisque ces prêts leur permettent malgré tout de produire davantage, donc d'exporter plus et de récupérer des devises pour les remboursements et de nouveaux investissements. Mais à partir de 1979, les Etats-Unis frappés par la crise, vont augmenter les taux d'intérêt des emprunts accordés : de 4-5 % dans les années 1970, ils passent à 16-18 %, voire plus. Les pays endettés ne sont pas en position de refuser puisque les prêts sont déjà engagés. Les règles changent en cours de partie... A cela s'ajoute la baisse des cours des matières premières. Les pays du Sud se retrouvent dans une impasse financière. En août 1982, le Mexique est le premier à annoncer qu'il n'est plus en mesure de rembourser. L'étau s'est refermé. Quelques chiffres parlants, concernant, pour la période 1992-1997, la part du budget allouée aux services sociaux de base et au service de la Dette. (Chiffres cités dans le film BAMAKO) :

Cameroun, 4% aux services sociaux contre 36% au remboursement de la Dette ;
Côte d'Ivoire, 11,4% aux services sociaux contre 35% au remboursement de la Dette ;
Kenya, 12,6% aux services sociaux contre 40% au remboursement de la Dette ;
Zambie, 6,7% aux services sociaux contre 40% au remboursement de la Dette ;
Niger, 20,4% aux services sociaux contre 33% au remboursement de la Dette ;
Tanzanie, 15% aux services sociaux contre 46% au remboursement de la Dette ;
Nicaragua, 9,2% aux services sociaux contre 14,1% au remboursement de la Dette.

Document 2 : où va l'argent de la dette ?

Mais qu'est devenu l'argent prêté ?

Là encore les réponses apportées ne sont guère réconfortantes. Tout d'abord une partie importante des sommes empruntées a été détournée par les régimes en place, souvent dictatoriaux et largement corrompus. Ils ont d'autant plus facilement accepté d'endetter leur pays qu'ils ont prélevé au passage de larges commissions, faisant là leur fortune. Tout cela avec le soutien des banques et des autres acteurs de l'endettement qui voyaient là une garantie très utile.

En effet si soudain le gouvernement d'un pays endetté montrait de la mauvaise volonté à rembourser les prêts, la banque pouvait menacer de geler, voire de confisquer les avoirs personnels des dirigeants. Une partie de l'argent prêté a servi à la construction d'infrastructures, c'est vrai, mais celles-ci étaient imposées par les multinationales du Nord, pour en faire leur profit. Ainsi on a construit des barrages, des centrales thermiques, des oléoducs dans l'unique but d'extraire les richesses naturelles du Sud et de les transporter plus facilement vers le marché mondial ; et non d'améliorer la vie quotidienne des populations sur place. Enfin, et c'est le plus dramatique, cet argent a servi à l'achat d'armes et de matériel militaire dans le but d'opprimer et de contrôler les peuples. Les populations des pays endettés remboursent aujourd'hui une dette qui a permis d'acheter les armes responsables de la disparition des leurs ! On pense notamment à l'Argentine, à l'Afrique du Sud ou encore au Rwanda. Le FMI prend alors le devant de la scène puisqu'il est chargé de combler les manques lorsqu'un pays est contraint de stopper ses remboursements. Mais en contrepartie, il s'octroie le contrôle de la politique économique de l'état endetté. Ce sont les « Plans d'Ajustements Structurels ». De ces règles fixées par quelques experts libéraux, dépendent le sort de millions de personnes. Les politiques imposées peuvent se résumer par une baisse vertigineuse des budgets sociaux considérés comme « non productifs » : la santé, l'éducation, les subventions aux produits de base..., et par une production agricole toute entière tournée vers l'exportation. Les sociétés nationales qui géraient notamment les richesses naturelles, l'eau, l'électricité, les moyens de communication et de télécommunication sont privatisées, et ce, presque toujours au profit des multinationales des pays riches. Enfin, il est à noter que les réformes imposées aux pays du Sud sont loin d'être appliquées dans les pays du Nord !

Source : www.larevolutionencharentaise.com

Document 3 : l'initiative PPTE n'est pas un programme de développement

L'initiative PPTE n'est pas un programme de développement mais une déprogrammation du développement. Les pays en développement et singulièrement ceux d'Afrique ne doivent point avoir la mémoire courte. Les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont été un levier très puissant au développement du sous-développement dans ces pays. Les conséquences des PAS ont ému jusqu'au-delà des pays en développement pour révolter le prix Nobel Joseph Stiglitz. Il suffit de lire les premières pages de son livre « la grande désillusion », pour s'en convaincre. Il

écrit : « j'écris ce livre parce que j'ai directement constaté, quand j'étais à la banque mondiale, l'impact dévastateur que peut avoir la mondialisation sur les pays en développement, et d'abord sur leurs populations pauvres ». Le FMI lie ses crédits à des conditions, dans le cadre d'un plan censé corriger les problèmes qui ont causé la crise. D'abord, pour être éligible à l'initiative PPTE, le pays doit être très pauvre, avoir son ratio dette/exportations supérieur à 150%, et le pays demandeur doit produire un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il est demandé, l'application effective par les pays bénéficiaires pendant au moins trois ans d'un programme d'ajustement structurel. Une fois ce premier terme échu (décision point), les créanciers décident d'accorder ou non le programme de réduction de la dette. Mais cette réduction devient effective dans sa globalité qu'après trois autres années probatoires, durant lesquelles les résultats économiques s'affichent comme satisfaisants (completion point). Dans les milieux financiers, on dit souvent que le pays doit successivement passer les étapes dites de Période préliminaire, de Point de décision, de Période intérimaire, de Point d'achèvement. Toutes ces périodes successives sont en réalité des périodes où le FMI voudrait voir ses ordres exécutés. Mais étant donné l'ampleur des « conditions », les pays qui acceptent l'aide du FMI, lui abandonnent de fait une grande partie de leur souveraineté économique. Les experts du FMI mettent souvent en avant la nouveauté qu'est le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP). Ce serait une innovation du FMI puisque le DSRP lie directement les allègements de dette à la lutte contre la pauvreté. C'est un document rédigé par le pays débiteur, qui présente les politiques et les programmes macro-économiques et sociaux qui constitueront leur stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Les occidentaux, pour jouer aux « shérifs » crient aux « indiens » à tout vent. Le FMI demande la réduction d'effectifs dans des secteurs stratégiques comme l'éducation et la santé. Or, il est impossible d'amorcer un véritable développement sans des progrès considérables dans ces deux secteurs. Pourtant, le FMI et les institutions financières internationales exigent que les pays n'excèdent pas 35% de leurs ressources financières pour leur masse salariale. L'initiative PPTE est semblable à un malade sous « assistance respiratoire », qui une fois sorti de cet état est placé à nouveau « sous perfusion ». Du coup, le malade n'est toujours pas libre. Cette initiative permet juste à la trésorerie exsangue d'un État de souffler pendant un certain temps. Pour son développement, il faudra pour tout pays, des politiques économiques axées sur les investissements productifs, l'industrialisation, la réduction du chômage, pour parler véritablement de développement.

Source : www.regardscroises.ivoire-blog.com

Document 4 : côte d'ivoire, le point d'achèvement.

Réagissant sur les perspectives de croissance en Côte d'Ivoire, Wayne Camard, représentant-résident du FMI a opté pour une bonne maîtrise des finances. Ce qui implique nécessairement une révision à la baisse de la masse salariale, conformément à la norme communautaire (35% du budget des finances). Pour lui la priorité doit être accordée aux secteurs productifs. Raison de plus, il se réjouit des efforts accomplis par les autorités ivoiriennes qui les rapprochent du PPTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés). Le PPTE est pour lui, synonyme du retour de la Côte d'Ivoire à la souveraineté financière. Car, donnant la possibilité à l'Etat d'intervenir sur le marché financier international. C'est donc une étape incontournable pour la croissance. Si l'on s'en tient à toutes les prévisions, il n'y a pas de raison que la Côte d'Ivoire n'atteigne pas le point d'achèvement du PPTE qui mène inéluctablement le pays vers une réduction de sa dette extérieure. Mais, pour le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, au-delà du PPTE, il

faut relancer l'économie et mettre en chantier, l'ambitieux programme du chef de l'Etat. Consistant à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent. Charles Diby Koffi se dit confiant. «Nos projections sont possibles, nous avons retrouvé la normalité, tout est donc possibles», assure-t-il. Pour ce qui est du PPTE, l'argentier de l'Etat est d'accord que la population sache ce qu'il renferme. Parce qu'il faut mettre tout le monde au même niveau d'informations. Etant donné comme l'a souligné le ministre à la suite du FMI le PPTE n'est pas "une valise d'argent", mais un programme économique. «Le PPTE est un point de départ de la croissance, ce n'est pas la finalité. C'est une plateforme qui doit être transformée», prévient M. Diby. C'est pourquoi, il entend entreprendre dans les jours à venir, une vaste campagne d'explication afin que chacun sache ce que contient le PPTE.

Source : Honoré Kouassi, L'Intelligent d'Abidjan, le 26/05/2012

Document 5 : La logique de l'allégement de la dette des pays les plus pauvres par les services du FMI

L'initiative en faveur des PPTE souligne une double nécessité : ramener la dette à des niveaux viables et, pour les pays, appliquer les mesures qui s'imposent afin d'éviter que la dette ne prenne plus à l'avenir des proportions intenable. Les prêts offerts aux pays pauvres sont assortis d'échéances longues, en partant du principe qu'ils se dégageront du fardeau de leur dette par la croissance; c'est ce que vise à matérialiser l'initiative PPTE. Au moment de franchir le point d'achèvement, les pays participants sont censés avoir appliqué des politiques propices à la croissance pendant une période allant jusqu'à 5 ans. Collectivement, les PPTE ont enregistré un taux de croissance annuel moyen inférieur à 2 % entre 1981 et 1994, période au cours de laquelle sont apparues les difficultés liées à la dette. Depuis 1995, la croissance est d'environ 5 %. Le défi est de maintenir et de renforcer cette tendance, et de faire en sorte que les pauvres bénéficient des fruits de la croissance. L'allégement de la dette est fourni lorsque les pays donnent des gages que leur économie est effectivement engagée sur la voie d'une croissance durable, ce qui s'apprécie en fonction de plusieurs paramètres. L'un de ces paramètres a trait à la capacité et à la volonté de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et structurelles saines de nature à créer un environnement propice à l'activité économique et à la réduction de la pauvreté. Des politiques avisées stimulent la croissance et éliminent la nécessité de recourir à l'emprunt extérieur pour financer des politiques non viables. L'aptitude à faire un bon usage de l'allégement de la dette et des autres ressources fournies par les donateurs et, de manière générale, la capacité de créer un environnement dont la corruption est bannie et qui privilégie la bonne gestion publique constituent un autre paramètre. Rien ne sert de fournir des crédits aux pays pauvres s'ils ne profitent pas aux couches défavorisées de leur population. Consentir un allégement de la dette dont le produit sera dilapidé représente non seulement une perte pour le pays en question, mais risque aussi de remettre en question l'octroi de crédits supplémentaires par des donateurs inquiets de l'usage qui pourrait en être fait. Il est aussi primordial de gérer la dette avec rigueur — en veillant à ce que les nouveaux emprunts n'atteignent pas des niveaux excessifs, soient peu coûteux et puissent être remboursés. En dernière analyse, et par respect pour les autorités des pays pauvres dont la dette est demeurée tolérable et n'a pas besoin d'un allégement, l'initiative en faveur des PPTE ne peut être poursuivie qu'avec les pays qui donnent la garantie de leur aptitude et de leur détermination à agir par eux-mêmes pour parvenir à un avenir meilleur. Le FMI considère qu'il a l'obligation morale d'aider ces pays et c'est la raison pour laquelle tout est mis

en œuvre pour que l'initiative en faveur des PPTE permette de repartir sur de bonnes bases et d'offrir une issue définitive à la pauvreté.

Source : www.imf.org

Document 5 : dette, à qui la faute?

Jubilée Plus et d'autres groupes soutiennent que l'Initiative n'est pas suffisante. En n'utilisant que les ratios dette/exportations ou dette/recettes, la Banque met la barre trop haut et ne tient

pas compte des autres obligations primordiales des pays les plus pauvres, comme les dépenses sociales et d'équipement.

Dans ces conditions, l'Initiative PPTE est "sans issue", estiment-ils, et la viabilité de la dette à long terme un "mirage". Seuls trois pays (Bénin, Mozambique et Ouganda) satisferont les critères d'une dette "viable" après avoir bénéficié d'une aide au titre de l'Initiative PTTE. Les autres pourraient attendre plusieurs années. La dette de la Tanzanie devrait atteindre un niveau "viable" d'ici à 2007 et, de 2009 à 2018, pourrait être de 25 % inférieure à son niveau d'avant PPTE. Toutefois, la dette du Burkina Faso, qui est tombée à 655 millions de dollars l'année dernière et devrait être viable d'ici à 2007, augmenterait considérablement pour atteindre 1,3 milliard de dollars (VAN) en 2015. Plus d'un milliard de dollars de ce montant serait constitué de nouvelles dettes et le reste du capital et des intérêts d'anciennes dettes. Ni le Malawi ni le Niger n'auront une dette viable avant 2013. "Eu égard à la viabilité à long terme ... ce que l'Initiative PPTE vise à réaliser, c'est de donner aux pays concernés des chances de poursuivre leurs activités et de maintenir un endettement viable à terme", dit M. Jacob Kolster, responsable de la cellule PPTE à la Banque mondiale. En avril, le FMI et la Banque mondiale ont reconnu que si l'Initiative PPTE peut considérablement réduire la dette extérieure, la "viabilité de la dette à long terme ne peut être assurée que si les causes fondamentales de l'endettement sont surmontées".

Source : www.un.org/fr/africarenewal/vol15

Professeur : AKE	BACCALAUREAT BLANC	Classe : terminale B
Épreuve : ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
École : Institut LTA		Date : 08/06/ 2012

Sujet : Dans quelle mesure l'éducation et la formation peuvent-elles favoriser le développement de l'Afrique ?

À l'aide des documents et de vos connaissances répondez à la question

Document 1 : Éducation et développement humain

Dès 1980, la Banque mondiale souligne que la lutte contre la pauvreté passe par la valorisation des ressources humaines, ce qui implique notamment de mettre l'accent sur l'éducation et la formation des jeunes et des adultes. Mais c'est le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) qui, en 1990, crée un événement de portée mondiale en prenant pour référence du progrès des nations l'Indice de développement humain (IDH), calculé non plus seulement sur la base de la richesse du pays - comme le faisait le Produit national brut (PNB) -, mais aussi sur l'espérance de vie et sur une mesure des conditions globales d'éducation : degré d'alphabétisation et durée moyenne de la scolarité. « Élargir l'éventail de ce qu'il est donné à chaque individu de réaliser au cours de son existence », telle est la définition proposée pour le développement humain en 1991. L'accès aux systèmes éducatifs est dès lors un facteur déterminant du développement humain, dont l'impact s'inscrit dans le long terme. L'éducation est bien une pierre essentielle du développement humain. L'éducation des jeunes filles a ainsi un impact direct sur la santé de leurs enfants (une hausse d'1 point du pourcentage de femmes scolarisées augmente de 0,3 point le taux de survie des enfants de moins de 5 ans). L'éducation permet également d'améliorer la participation démocratique, de lutter contre les discriminations et d'améliorer la croissance. Pourtant en 2009, 75 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation. Deux tiers d'entre eux sont des filles. Dans les pays en développement, 90% des enfants en situation de handicap ne sont pas scolarisés. Les filles, les enfants vulnérables, issus des minorités ou des milieux les plus pauvres, sont les principaux exclus de l'éducation. Dans les pays en développement, environ 40% des enfants scolarisés ne terminent pas le cycle primaire. Parmi ceux achevant le cycle primaire, au moins la moitié en sortira sans maîtriser les apprentissages nécessaires à la vie courante. En 2009, alors que le développement et la croissance sont conditionnés par l'accès au savoir et aux connaissances, 776 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire.

Source : www.curiosphere.tv

Document 2 : Éducation et formation pour booster le développement

« L'éducation est l'arme la plus puissante que nous pouvons utiliser pour changer la société ». C'est par cette pensée du sage Nelson Mandela que Dzingai Mutumbuka, président du Comité

directeur de l'ADEA a invité les chefs d'État africains à se pencher sur leurs systèmes éducatifs afin de doter les élèves de « connaissances, de compétences et de techniques », trois éléments grâce auxquels le continent peut décoller.

A son avis, seuls « un leadership politique fort et une mobilisation de toutes les ressources » sont indispensables. Ce leadership est d'autant plus nécessaire que le continent regorge d'une jeunesse « dynamique qui innove mais qu'il faudra équiper », a dit le ministre kenyan de l'éducation et président du bureau des ministres de l'ADEA, le Pr. Sam Onger. Et de lancer aux leaders présents : « si vous pensez que l'éducation coûte chère, alors essayez l'ignorance ». Quant au vice-ministre coréen de l'éducation, il a fait remarquer que le développement de l'éducation et de la formation détermine l'avenir. « C'est un actif intangible », a-t-il noté, citant le cas de son pays.

Pour lui, l'Afrique « peut et doit » relever le défi d'autant qu'elle dispose d'un « potentiel réel », comme l'attestent les différents taux de croissance élevés notés dans les différents pays. A défaut, a indiqué Christian Smith de l'Union européenne (UE), le continent fera face à des crises comme le printemps arabe qui a remis « en évidence la souffrance d'une jeunesse qui veut une toute autre éducation ». Il a invité à mettre l'accent sur la formation professionnelle et technique, révélant que l'UE veut consacrer 20 % de son budget aux secteurs sociaux dont 6 % à l'éducation. « Cette transformation est vitale », a fait remarquer le vice-président de la Chambre de commerce du Burkina Faso, Lanciné Diawara, puisqu'en 2050, l'Afrique comptera « 1,4 milliard de jeunes en âge de travailler sur une population de 2 milliards ». Il a appelé à travailler avec le secteur privé en misant sur l'entreprise qui crée l'emploi, à favoriser l'entrepreneuriat, un processus dans lequel, l'éducation et la formation participent fortement.

« Cessons de faire rêver nos jeunes à des formations universitaires sans qualité et souvent sans avenir. Développons la formation professionnelle », a-t-il recommandé.

Source : Daouda Mane, Le Soleil/15/02/2012

Document 3 : éducation en Afrique, du nouveau

L'éducation en Afrique connaît un développement sans précédent ces dernières années. L'Afrique se trouve désormais en bonne voie pour atteindre les "objectifs d'éducation pour tous" introduits par le sommet de Dakar en 2000 et qui relèvent des Objectifs du Développement pour le Millénaire de scolarisation primaire universelle et de parité entre les sexes dans le système scolaire, définis par l'ONU en l'an 2000.

Ces progrès sont particulièrement significatifs dans l'enseignement primaire. Le taux but d'admission en première année a augmenté de 10% passant de 84% en 1998 à 94% en 2003. Concrètement, entre 2000 et 2006, le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire a augmenté de 52%, soit une augmentation de 15,2 millions d'élèves en plus sur le continent africain. Au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, suivant la poussée mécanique des effectifs sortant du primaire, la proportion d'une classe d'âge inscrite en première année de collège est également passée de 28% en 1990 à 46% en 2002 et dans le même temps, la proportion d'étudiants a pratiquement doublé.

Dans l'Afrique subsaharienne, 24 millions de filles n'étaient pas scolarisées en 2002. Mais la situation évolue également. L'éducation des filles, longtemps restée beaucoup plus faible que celle des garçons, est en progression. Aujourd'hui, près de la moitié des enfants récemment inscrits sont des filles, et dans 60% des pays le pourcentage des filles qui fréquentent l'école

primaire est le même que celui des garçons. La parité entre les sexes est en passe d'être accomplie même s'il existe encore de gros écarts entre les zones rurales et urbaines et entre les pays eux-mêmes du continent africain.

L'importance accordée au secteur de l'éducation va de pair avec la prise de conscience par la communauté internationale des liens évidents entre l'éducation et le développement. Selon l'ONU et à titre d'exemple, les jeunes de 15 à 24 ans qui ont achevé le cycle primaire sont moitié moins nombreux à contracter le VIH/sida que ceux qui ne sont pas allés à l'école ou qui l'ont abandonnée prématurément.

L'éducation paraît également avoir davantage d'impact sur la santé que les activités du secteur de la santé même. Mais encore faut-il que l'éducation primaire parvienne à son terme, l'abandon de la scolarité primaire compromettant fortement l'éradication de l'analphabétisme en Afrique. Or dans ce domaine, le continent enregistre également des progrès. Le taux d'achèvement des études primaires, c'est-à-dire le pourcentage d'enfants qui suivent la dernière année d'école primaire, par rapport au nombre total d'enfants situés dans la tranche d'âge concernée, est ainsi passé de 20% à 57%. Ces progrès sont les fruits de l'initiative Fast track, créée en 2002 pour mettre en œuvre le programme d'éducation pour tous dans le cadre d'un partenariat international qui vise à soutenir les pays à faibles revenus. Cette initiative est dotée d'un fonds fiduciaire de 1,5 milliard de dollars. Les subventions qu'elle accorde permettent de former et de recruter de nouveaux professeurs, de construire des écoles, d'améliorer la qualité générale de l'enseignement, de supprimer les frais de scolarité ou encore de distribuer des fournitures scolaires, ouvrant les chemins de l'école aux plus défavorisés. Les résultats, aussi encourageants soient-ils, donnent la mesure des défis d'ordre quantitatif qui restent à affronter : accueillir les quelque 10% d'enfants qui n'ont encore aucun accès à l'école et qui appartiennent aux catégories de population les plus démunies et marginalisées.

Source: www.afriqueavenir.org/2009/05/29/ Progression- spectaculaire- de- l'éducation- en- Afrique

Document 4 : l'analphabétisme “torpille” le développement de l’Afrique

"L'analphabétisme est un phénomène essentiellement rural qui torpille le développement rural et la sécurité alimentaire", a soutenu un expert en éducation de la FAO, Lavinia Gasperini. M. Gasperini trouve par ailleurs que l'analphabétisme est le corollaire de la pauvreté et de la faim, car il menace la productivité et la santé et limite les chances d'amélioration des moyens d'existence, notamment pour les jeunes filles et les femmes rurales. Il ressort des statistiques de la FAO que plus de 70% de la population africaine continue de vivre dans les zones rurales et que 80% de la nourriture est produite par des femmes dans les pays où l'agriculture nécessite une main d'œuvre importante. C'est pourquoi, M. Gasperini a souhaité que davantage d'efforts soient investis pour éduquer les petits paysans pauvres et les aider à utiliser des techniques améliorées afin de rendre leurs activités viables et durables. L'expert en éducation de la FAO justifie ses arguments par le fait que la grande majorité de la population de l'Afrique subsaharienne est rurale et que l'agriculture est un secteur clé pour le développement et la croissance économique. Le rapport de la FAO indique également que les inégalités de sexe et les politiques discriminatoires à l'égard des femmes sont les principaux problèmes rencontrés par les agences de développement

dans les pays pauvres. Pour la directrice de la Division de la parité et de la population de la FAO, Marcela Villarreal, son institution s'est fixée comme préoccupations de contribuer à l'élimination de ces inégalités et promouvoir l'égalité et de meilleures conditions de vie aux femmes et à leurs familles.

Source : **PANAPRESS - AFRIQUE - 8 septembre 2005**

Document 5 : Les contraintes financières freinent le développement de l'éducation primaire en Afrique

L'image d'une école africaine typique subsiste : un enseignant solitaire, face à 70 à 80 écoliers. Il existe peut-être un tableau noir et de la craie. Les écoliers ont parfois des pupitres, ou s'assoient sur des bancs ou sur le sol. Également quelques manuels ou tables d'exercices. D'autres n'ont aucune salle de cours, mais doivent s'installer en plein air, sous un arbre. Deux écoliers africains sur cinq sont bien moins chanceux et n'ont aucune école où aller. Quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, l'éducation en Afrique subsaharienne reste bien en retard par rapport à la plupart des régions en développement. Une raison évidente en est que ce continent est le plus pauvre. Sans une croissance économique importante, les gouvernements ont une assiette de l'impôt très limitée pour financer les systèmes éducatifs publics, alors que la majorité des familles africaines ne peuvent s'acquitter des frais de scolarité des écoles privées [...]

Plusieurs autres pays africains n'ont enregistré aucune amélioration réelle des taux de scolarisation ou d'autres indicateurs quantitatifs de base. Certains ont connu de nouveaux déclin. L'Angola, le Liberia, la Sierra Leone, la Somalie et nombre d'autres pays ravagés par la guerre ont assisté à la destruction massive d'écoles et au déracinement de millions d'habitants, dont des enfants en âge d'aller à l'école. Au lieu d'aller en classe, certains de ces enfants ont été enrôlés de force dans les combats. Ailleurs, les coûts élevés du service de la dette ont empêché plusieurs gouvernements d'augmenter le budget alloué à l'éducation. La pandémie du VIH/sida a fait de nombreux orphelins, sans parents pour payer les droits d'inscription, tandis que dans certains pays particulièrement touchés, le nombre d'enseignants qui meurent chaque année est supérieur à celui des nouveaux diplômés des centres de formation. Le Swaziland a connu une baisse importante de son taux net de scolarisation entre 1993 et 1996, en partie parce que trois ou quatre enseignants mouraient chaque semaine du sida. Si, officiellement, les programmes d'ajustement structurel privilégient davantage aujourd'hui l'éducation, ils n'apportent pas toujours d'amélioration véritable en pratique. Un rapport publié peu avant la conférence de Dakar par Oxfam International, une organisation non gouvernementale qui travaille énormément en Afrique, a fait remarquer que les cibles macroéconomiques et fiscales de tels programmes contredisent souvent ou freinent les efforts visant à stimuler l'offre de services publics.

En Zambie, constate le rapport, un programme d'ajustement "radical" introduit en 1991 a contribué à une baisse de 25 % en trois ans des dépenses réelles d'éducation. Exprimées en pourcentage du PNB, les dépenses moyennes d'éducation en 1992-1996 étaient à la moitié de leur niveau du milieu des années 80. En 1994, le taux de scolarisation primaire était en baisse, surtout pour les filles.

Source : www.un.org/fr/africarenewal/vol14

Document 6 : les filles à l'école

Mais attention ! Les filles ne doivent pas seulement aller à l'école ...

Elles doivent aussi y rester. Quand avec l'Unicef, j'ai fait la promotion de leur éducation, j'ai compris que l'école primaire ne suffirait pas à changer le cours des choses. Le passage dans le secondaire a lieu à un âge crucial : c'est à la puberté que la pression est la plus forte pour renvoyer les filles à la maison afin qu'elles aident aux tâches ménagères ou bien pour les marier à un homme beaucoup plus âgé qu'elles. J'ai aussi discuté avec de nombreuses élèves soutenues par la fondation Batonga, qui attribue des bourses d'études secondaires en Afrique. Leurs rêves sont sans limites. Un jour, l'une d'entre elles, étudiantes à Parakou, me disait vouloir devenir présidente du Bénin. Quand je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répondu en souriant : « pensez-vous qu'aujourd'hui les hommes ont vraiment fait leurs preuves »

Source : Angélique Kidjo, jeune Afrique, l'Etat de l'Afrique, hors série n°30, page 61

Professeur : DOHOU Tsunami	Préparation au baccalauréat	Classe : terminale B
matière: ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
Ecole : LTA		Date : 21/05/ 2012

Sujet 1 : L’Afrique pourra t- elle atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD)?

À l’aide des documents et de vos connaissances répondez à la question

Document 1 : en Afrique comme ailleurs, les OMD sont incompatibles avec le capitalisme

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont pour ambition notamment la réduction drastique dans le monde de l’extrême pauvreté, de la mortalité infantile et l’amélioration sanitaire. Lancés en 2000, ces objectifs doivent être atteints en 2015. Comme on est loin du compte, tous les cinq ans on a droit aux mêmes articles, aux mêmes discours, aux mêmes appels et aux mêmes promesses non tenues. L’Afrique, censée être la première bénéficiaire des OMD, connaît aujourd’hui des résultats catastrophiques. L’embellie économique annuelle de 5 à 6 % observée depuis 2000 a en fait laissé de côté les populations. Un seul chiffre peut l’illustrer : le pourcentage de la population en extrême pauvreté (c’est-à-dire les personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar US par jour) a seulement baissé de 6,6% de 1990 à 2005. Depuis la crise alimentaire de la fin de l’année 2007, le niveau des prix des principales denrées atteint des sommets, avec des conséquences de malnutrition, voir même de famine dans certains pays. Pendant ce temps, les commentateurs dissertent à l’infini sur la reprise économique du continent, pour nous servir les mêmes poncifs éculés : le commerce et la libéralisation des marchés va nourrir la croissance qui sortira les pays de la pauvreté. Ce qui ne s’est pas produit depuis 15 ans, se réaliserait en moins de 5 ans ! La réalité est toute autre. La croissance est avant tout portée par les exportations des richesses minérales et par les produits agricoles. Dans les deux cas, les retombées pour la population sont minimes et le produit des ventes revient dans les banques occidentales via les fuites des capitaux qui sont estimées à 1 600 milliards de dollars sur les quarante dernières années par le think tank américain Global Financial Integrity. Et encore ! Seule l’activité économique officielle a été prise en compte. L’alliance des pourris corrompus africains avec les pourris corrupteurs de l’Occident fonctionne à merveille parce que le système capitaliste le permet. Avec ou sans croissance, les populations africaines resteront pauvres tant qu’elles seront sous le joug des banques et des multinationales. Tant que l’Afrique ne remettra pas en cause son rôle dans la division internationale du travail et le pillage de ses richesses. C’est pour cela qu’une véritable indépendance africaine ne passera que par une lutte victorieuse contre le capitalisme. Dans chaque pays africain, cette exigence se pose avec de plus en plus d’acuité. Aussi il est de la responsabilité des organisations de la gauche radicale de ces pays de se coordonner, de construire un front, et d’offrir ensemble une réponse alternative. Le forum social mondial de Dakar peut être une occasion d’avancer vers cette voie.

Source : Paul martial, Presse-toi à gauche, mardi 12 octobre 2010

Document 2 : Afrique du sud, les progrès sur les OMD remis en cause

À cinq ans de l'échéance de 2015 pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), des groupes de la société civile déclarent que l'Afrique du Sud a fait des progrès sur certains objectifs mais qu'elle a régressé sur d'autres. [...]

[...] Autres obstacles Outre l'éducation, la santé et le chômage sont demeurés des préoccupations pour les membres de la société civile concernant l'atteinte des OMD. L'une des questions majeures qui empêchent le pays de réaliser ses objectifs est le taux de chômage, qui tourne actuellement autour de 25 pour cent, a déclaré Elroy Paulus, un directeur de programme de plaidoyer pour une organisation de défense des droits de l'Homme, le 'Black Sash'. "Il y a un énorme trou dans la population économiquement viable de l'Afrique du Sud", a déclaré Paulus. "Parmi les personnes âgées de 16 ans à moins de 65 ans, [un grand nombre de] ceux-là sont en chômage chronique, ou quittent [la main d'œuvre] pour veiller sur quelqu'un". Paulus a déclaré que le taux de mortalité infantile du pays a doublé depuis que les objectifs ont été approuvés, pendant que l'espérance de vie totale a baissé. "En termes de [santé infantile] et de [santé maternelle], nous avons réellement régressé", a déclaré Paulus. Le taux de la mortalité infantile en hausse est peut être l'OMD le plus difficile à atteindre, à cause du manque de ressources pour la mère, a déclaré Watson Hamunakwadi, le coordonnateur sud-africain de 'Global Call to Action against Poverty' (Appel mondial à l'action contre la pauvreté). "Les mères doivent pouvoir prendre soins d'elles-mêmes", a déclaré Hamunakwadi. "Les mères ont besoin d'éducation pour s'occuper d'elles-mêmes». En outre, le premier objectif du millénaire, réduire de moitié l'extrême pauvreté, est un défi déterminant pour la réalisation de tous les autres OMD, selon Hamunakwadi, et il renforcera ou brisera les efforts pour répondre aux autres objectifs. En travaillant pour l'objectif 1, le gouvernement a eu tendance à trop mettre l'accent sur le libre accès aux services sociaux et à l'emploi temporaire, tels que les projets de construction, comme un moyen d'alléger la pauvreté, a déclaré Hamunakwadi. Mais les emplois temporaires n'offrent aucune compétence professionnelle vendable, offrant peu d'impact économique à long terme. Paulus a déclaré qu'il n'est pas d'accord avec l'actuel rapport du gouvernement sur les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. "Le gouvernement a certes fait des progrès sur quelques [objectifs]", a déclaré Paulus. "Mais prétendre qu'ils ont atteint la réduction de moitié de la pauvreté, nous trouvons cela peu sincère".

Source : Chris Stein, Inter Press Service.

Document 3 : lancement d'une initiative visant à sauver les vies de 16 millions de femmes et enfants (2011-2015)

Nations Unies, New York, le 22 septembre 2010: « Le XXI^e siècle doit être et sera différent pour toutes les femmes et tous les enfants », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, ce matin, à l'occasion du lancement de la « Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants » visant à sauver la vie de 16 millions de femmes et d'enfants, dans le cadre du Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui se tient du 20 au 22 septembre au Siège de l'ONU à New York. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants résulte d'un effort conjoint entre les gouvernements, les organisations multilatérales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les philanthropes et les entreprises du secteur privé.

Au cours de l'évènement spécial consacré au lancement de la Stratégie mondiale, les parties prenantes ont annoncé des contributions de plus de 40 milliards de dollars pour mettre en œuvre les engagements pris au cours des cinq prochaines années. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants est une feuille de route du Secrétaire général qui identifie les moyens financiers et les changements nécessaires pour améliorer la santé et sauver des vies. « Nous savons ce que nous devons faire pour sauver la vie des femmes et des enfants et nous savons que le rôle des femmes et celui des enfants sont essentiels à la réalisation de tous les OMD », a déclaré le Secrétaire général. « Aujourd'hui, nous avons un leadership dont nous avons besoin depuis longtemps », a-t-il ajouté. Investir dans la santé des femmes et des enfants n'est pas seulement une bonne décision, mais cela permet également d'édifier des sociétés plus stables, plus pacifiques et plus productives. Cela contribue à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique. C'est aussi peu onéreux et permet aux femmes et aux enfants de jouir de leurs droits fondamentaux.

Le Premier Ministre norvégien, M. Jens Stoltenberg, et la Secrétaire d'État américaine, Mme Hillary Clinton, ont salué cet effort mondial en se félicitant que jamais autant de parties prenantes ne s'étaient réunies pour sauver des vies. Pour sa part, la Ministre de la santé de l'Inde, Mme Sujatha Rao, a estimé que cette initiative était l'occasion de reconnaître la grande importance de la santé et du bien-être des femmes et des enfants. Pour s'assurer de l'efficacité de la Stratégie mondiale, plusieurs institutions internationales, dont l'UNICEF, le FNUAP, ONUSIDA, l'OMS et la Banque mondiale collaboreront pour mobiliser le soutien politique et opérationnel nécessaire visant à assurer aux femmes et aux enfants l'accès aux soins et à promouvoir l'égalité des chances. La Fondation Bill et Melinda Gates, GAVI alliance et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme se joindront également à cette initiative. Les avantages de la mise en œuvre de cette Stratégie mondiale seront immenses. Entre 2011 et 2015, elle permettra de prévenir le décès de 15 millions d'enfants de moins de cinq ans. De même, la Stratégie mondiale permettra d'éviter 33 millions de grossesses non souhaitées ainsi que 740 000 décès résultant de complications de grossesse ou d'accouchement. En outre, 88 millions d'enfants de moins de cinq ans seront mieux protégés contre les retards de croissance liés à la malnutrition et 120 millions d'enfants contre le risque de contracter une pneumonie. Depuis avril 2010, date à laquelle cette initiative avait été prise, de nombreux partenaires ont annoncé leur volonté d'appuyer sa mise en œuvre. Leurs contributions doivent permettre d'assurer une meilleure santé, grâce à une meilleure utilisation des ressources disponibles. Ces contributions seront suivies et mesurées de façon à s'assurer de leur bonne utilisation, mais aussi de l'efficacité des actions menées et de leurs résultats.

Source : <http://www.un.org/sg/globalstrategy>.

Document 4 : Afrique, politiques audacieuses et novatrices pour les OMD

Le rapport annuel de cette année, intitulé Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement souligne le fait que les progrès accomplis ont été accompagnés de politiques audacieuses et novatrices.

L'Afrique a réalisé des avancées extraordinaires en vue de la réalisation de l'éducation universelle, son taux de scolarisation nette dans l'enseignement primaire se situant à 76 % en 2008, alors qu'il n'était que de 58 % en 1999. Il y avait près de 91 filles pour 100 garçons scolarisés en 2008, contre 85 en 1999. Le taux de mortalité des moins de cinq ans est passé de 184/1000 en 1990 à 144/1000 en 2008.

L'Afrique est en bonne voie pour atteindre la cible prévue concernant l'eau, 60 % de ses habitants ayant accès à l'eau potable en 2008, contre 49 % en 1990. Une conjoncture économique favorable, avant la survenue de la crise économique mondiale, et toute une gamme de politiques appliquées dans les pays africains ont joué un rôle clé dans l'obtention de tels progrès rapides. Au nombre des mesures figurent des programmes de protection sociale nouveaux et élargis, une meilleure coordination des politiques et l'intégration des OMD et d'indicateurs de performance au cœur des stratégies de développement des pays africains. « Les preuves sont là, a déclaré Helen Clark, Administrateur du PNUD. Quand les bonnes politiques sont en place, les progrès en matière de lutte contre la pauvreté sont rapides, ce qui signifie tout simplement une vie meilleure pour des millions d'Africains. ». Le rapport signale l'obtention de résultats significatifs en matière de développement et indique les politiques qui ont autorisé les progrès. C'est ainsi, par exemple, que le Burkina Faso a presque doublé le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire, en fournissant des repas quotidiens pour tous les enfants et des rations à ramener à la maison pour les filles. Le Ghana a déjà atteint sa cible relative à la réduction de la proportion de gens malnutris, en accroissant sa productivité agricole par le biais de subventions pour l'achat de fertilisants, la fourniture de suppléments nutritifs et des programmes d'alimentation scolaire. Le Rwanda se classait premier au monde en 2009 avec une représentation des femmes de plus de 50 % au parlement national, ce taux étant de plus de 25 % en Afrique du Sud, en Angola, au Burundi, au Lesotho, au Mozambique, en Namibie, en Ouganda et en Tanzanie. Par ailleurs, le Mali, le Sénégal et le Togo sont en bonne voie pour atteindre la cible relative au VIH et au sida, grâce à une combinaison d'exercice de leadership, de sensibilisation, de programmes de dépistage volontaire et de traitement antirétroviral gratuit. En 2008, l'Afrique du Sud, le Botswana, les Comores, Maurice, la Namibie et l'Afrique du Sud ont atteint une couverture de plus de 90 % pour l'accès à l'eau potable. Mais il reste un certain nombre de défis à relever. La santé maternelle présente des difficultés significatives, la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié n'ayant augmenté que marginalement de 1990 à 2008. L'assainissement est un autre domaine qui pose problème, la proportion de gens qui n'ont pas accès à des installations d'assainissement améliorées représentant encore 50 % de la population du continent en 2008, alors qu'elle était de 56 % en 1990. La vulnérabilité à des facteurs extérieurs continue de menacer l'aptitude de la région à progresser sur la voie de la réalisation des OMD. La volatilité des prix alimentaires présente des difficultés pour une région qui s'efforce encore de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous. L'incertitude du relèvement de la crise financière et économique mondiale continue de se faire sentir sur l'économie de l'Afrique. Et dans le long terme, les effets des changements climatiques menacent la durabilité des progrès réalisés. « Nous savons aujourd'hui que l'Afrique a été gravement touchée par les chocs récents, a déclaré le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping. Toutefois, de nombreux pays ont mis en place des mesures pour lutter contre ces effets et continuer de favoriser un développement s'inscrivant dans le long terme. Le continent dispose des ressources nécessaires pour accomplir les OMD, nous devons donc nous assurer que les bonnes politiques sont en place pour que l'Afrique sorte de la pauvreté. » Pour accélérer les progrès de la réalisation des OMD au cours des cinq années à venir, le rapport propose un programme d'action qui comporte de larges interventions afin de créer un environnement propice à une croissance inclusive. Il recommande notamment de continuer d'appliquer des politiques macroéconomiques saines, de promouvoir une croissance avec création d'emplois et d'accroître la productivité agricole, ainsi que d'offrir des opportunités aux groupes vulnérables, y compris les femmes.

En outre, les pays sont encouragés à adopter des stratégies de développement axées sur les OMD, à accroître l'efficacité de leurs prestations de services à tous les niveaux du gouvernement, et à

améliorer leur aptitude à exercer un suivi des objectifs. Le rapport souligne également la nécessité de forger des partenariats avec le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement, tout particulièrement du Sud. « Il y a de fortes indications selon lesquelles les OMD sont réalisables, à condition que les pays africains et leurs partenaires au développement soient en mesure de redoubler d'efforts à cette fin », a noté le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Abdoulie Jannah. Le rapport signale également que bien que l'aide publique au développement (APD) allouée à l'Afrique se soit accrue ces dernières années, elle reste néanmoins en deçà des engagements qui avaient été pris. On s'attend à ce que moins de la moitié de l'augmentation de l'APD pour l'Afrique promise à Gleneagles soit effectivement octroyée cette année. En conséquence, le rapport invite instamment les pays développés à augmenter leur aide au développement en faveur du continent. « Étant donné les résultats encourageants obtenus, le soutien international en faveur de la réalisation des OMD en Afrique reste fort, mais il doit encore être renforcé pour parvenir à une réussite générale », a noté Donald Kaberuka, Président du Groupe de la Banque africaine de développement. Ces cinq dernières années, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement ont produit conjointement le rapport régional sur les OMD. Le PNUD s'est joint à elles cette année.

Source : <http://www.undp.org/french/africa/mdg2010.shtml>, 21 septembre 2010

Document 5 : Avancées considérables sur le plan de la santé maternelle et infantile en Afrique

La mortalité infantile a chuté de plus de 40 % en Tanzanie, passant de 99 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1999 à 58 en 2007-2008. Ce résultat semble indiquer que le pays peut atteindre ses OMD dès 2015. La mortalité chez les enfants de moins de 5 ans a également baissé, passant de 146 à 91 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui permet à nouveau d'être optimiste sur la réalisation des OMD. « *Les réductions de la mortalité infantile et juvénile en Tanzanie figurent parmi les meilleurs résultats enregistrés en Afrique subsaharienne* », confirme Dominic Haazen, spécialiste en chef de la politique de la santé du bureau de la Banque mondiale dans le pays. « *Mais ce n'est pas tout. L'accès aux services de santé s'est aussi amélioré, en particulier pour les plus pauvres, ce qui est très encourageant* », ajoute-t-il. L'accès plus équitable aux services de santé est lié aux efforts du gouvernement en matière d'amélioration des soins de santé primaires, ainsi qu'à l'augmentation du volume du « panier de capitaux pour la santé » en provenance de nombreux partenaires, dont la Banque mondiale, et destiné aux services de santé de première ligne. Une évaluation indépendante de cette approche coordonnée (encore appelée Approche sectorielle ou « SWAp », suivant son sigle en anglais) estime qu'elle pouvait être liée aux meilleurs résultats sur le plan de la santé et de la qualité des services et, éventuellement, à une progression vers les OMD, en particulier ceux touchant à la survie infantile et juvénile. Grâce à une campagne récemment mise sur pied pour protéger les enfants de moins de 5 ans contre les moustiques porteurs du paludisme (à laquelle la Banque mondiale a participé en fournissant 2,4 millions de moustiquaires) et à l'importance grandissante accordée à la couverture vaccinale, la Tanzanie est plus proche d'atteindre les OMD liés à la santé infantile. En Zambie, où la Banque était l'un des principaux partenaires soutenant la mise à l'échelle nationale du Programme de contrôle du paludisme, la mortalité infantile dans l'ensemble du pays a baissé de 29 % entre 2002 et 2007 et la prévalence des taux d'anémie sévère parmi les enfants s'est réduite de près de 10 % durant la période de 2006 à 2008. Ce résultat est lié aux efforts de prévention comme l'emploi accru de moustiquaires et la pulvérisation d'insecticides dans les foyers. Du côté des traitements, la défaillance des chaînes d'approvisionnement constitue une faiblesse majeure. Une récente étude financée par la Banque mondiale et d'autres partenaires a

fait apparaître que de simples améliorations apportées à la chaîne d'approvisionnement des médicaments essentiels, effectuées à l'échelle nationale, pourraient sauver la vie de 27 000 enfants touchés par le paludisme d'ici 2015. Si les chaînes d'approvisionnement étaient plus solides, la vie d'un grand nombre d'enfants serait épargnée dans toute l'Afrique.

Source : <http://go.worldbank.org/ZZCYOV6OF0>

Document 6 : Objectif du millénaire, un défi africain

[...] L'Afrique, elle, fait face à un paradoxe infernal. Sur plusieurs OMD, le continent enregistre les progrès les plus rapides, mais ces efforts ne ressortent pas vraiment. « Depuis 1995, le taux de pauvreté diminue de 1 % par an en Afrique, c'est une très belle performance. Mais il s'élève toujours à 50 % parce que le continent part d'un niveau très élevé », assure Shanta Devarajan, économiste en chef pour l'Afrique de la Banque mondiale. Dans ce bilan, quelques pays se distinguent. Enclavé, sans ressources naturelles, le Malawi dépendait de l'aide alimentaire. Il est devenu exportateur net de produits agricoles grâce à une politique volontariste qui a facilité « l'accès à des semences et à des engrais subventionnés », explique l'ONG Oxfam. Le Burkina Faso, comme le Mali, réalise de belles performances dans les domaines de la parité hommes-femmes et de la scolarisation des enfants dans le primaire. D'ailleurs, c'est dans l'accès des enfants à l'éducation de base que les pays francophones d'Afrique de l'Ouest ont le plus avancé. « Il y a deux domaines où l'Afrique est la plus performante : la diminution de la pauvreté et l'éducation », confirme Shanta Devarajan. En revanche, en matière de santé, les ravages du sida (malgré quelques signes positifs) ont occasionné une très forte mortalité infantile et maternelle. Dans ce domaine, « seulement cinq pays [Rwanda, Éthiopie, Tanzanie, Ghana, Burkina Faso, NDLR] sont en voie d'atteindre les OMD », souligne le docteur Aouélé Aka, ministre ivoirien de la Santé. Mais rien n'est irréversible, même sans moyens colossaux. Au Rwanda, par exemple, une prime accordée aux médecins, de 1 dollar par enfant vacciné et de 2 dollars par femme enceinte examinée, a fait chuter la mortalité infantile de 30 % en cinq ans ! Reste le principal fléau : la malnutrition. « Il y a bien sûr des problèmes de sécheresse et d'inondations. Mais le défi majeur de l'Afrique réside dans le gain de productivité de l'agriculture pour relever les revenus très bas de la majorité des agriculteurs », martèle Shanta Devarajan. Neuf pays, dont le Mali, la Tanzanie et le Malawi, ont réussi à augmenter la productivité de leur agriculture de 3 % par an depuis cinq ans.

« L'avantage, aujourd'hui, c'est qu'on connaît les trois conditions nécessaires pour atteindre les OMD : que les ressources externes des pays augmentent (aide publique au développement, allègement de la dette, investissements de capitaux privés, transferts des migrants...), que les États améliorent leurs politiques économiques et que le rythme de croissance soit élevé. Il faudrait une progression annuelle de 8 % à 9 % du PIB pour que le continent atteigne les OMD », explique Shanta Devarajan. Un défi à la portée du continent ? « Ce sera difficile, mais réalisable. La plupart des pays africains n'atteindront pas les OMD en 2015 mais dans la décennie suivante, note-t-il. Des États comme le Ghana et l'Ouganda ont des croissances de plus de 7 % en moyenne sur une décennie. L'Éthiopie atteindra les 10 % en 2010. Je suis optimiste parce que les faits sont là. » . [...]

Source : Par Jean-Michel Meyer, *Jeuneafrique.com*, 24/09/2010

Professeur : AKE	BACCALAUREAT BLANC	Classe : terminale B
Epreuve : ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
Ecole : LTA		Date : 14/03/ 2011

Sujet : Dans quelle mesure l’agriculture africaine peut-elle éradiquer la faim sur le continent ?

À l’aide des documents et de vos connaissances répondez à la question

Document 1 : Une nouvelle agriculture africaine pour mettre fin à la famine

La Journée mondiale de l'alimentation est passée, mais la catastrophe est toujours présente dans la Corne de l'Afrique, où 13 millions de personnes ont désespérément faim, 750 000 autres sont en situation de famine, et plus de 30 000 enfants ont déjà péri faute de nourriture. Alors qu'en apparence la sécheresse et les conflits semblent en être la cause, cette tragédie trouve ses origines dans plusieurs décennies de négligence quant au développement de l'agriculture en Afrique. La sécheresse menace presque toutes les régions du monde, mais c'est uniquement en Afrique qu'elle a entraîné la famine. Ici, la pauvreté largement répandue et la négligence ont entravé la capacité des groupes les plus vulnérables à faire face à la sécheresse. Nous devons restaurer leur capacité de résistance. Les efforts humanitaires sont essentiels, mais chaque fois que nous attendons une crise pour intervenir, nous pouvons être sûrs que la prochaine crise sera pire encore. Les interventions à court terme ne font rien pour régler les principales causes de l'insécurité alimentaire : des systèmes agro-alimentaires défavorables aux petits agriculteurs du monde, le changement climatique et la volatilité des prix alimentaires. Il ne suffit pas de nourrir les affamés lorsque la famine les frappe. Nous devons investir dans des solutions à long terme pour corriger les conditions qui créent la famine. Nous savons quelles sont les solutions, parce qu'elles ont démontré qu'elles fonctionnent quand on leur donne une chance. En Afrique de l'Ouest, le Ghana a réduit le problème de la faim de 75 pour cent alors que son secteur agricole a connu une croissance de cinq pour cent par an. De même, des pays et des régions qui étaient auparavant des importateurs nets de denrées alimentaires sont devenus des exportateurs nets. C'est le cas du Malawi et de la province des Southern Highlands en Tanzanie. Dans chacun de ces cas, c'est un subtil mélange de politiques, d'outils de financement, de technologies, d'enseignement agricole et d'innovations sur le marché qui ont contribué au changement. De tels succès nous montrent ce qu'il est possible d'atteindre. En parallèle, nous devons traiter les aspects les plus urgents de ce problème à une échelle mondiale. Il s'agit notamment du prix élevé des denrées alimentaires, la volatilité encore plus importante des prix, du rôle de la spéculation sur les prix des denrées alimentaires, et des conséquences du changement climatique sur l'agriculture, particulièrement dans les régions vulnérables telles que la Corne de l'Afrique. Nous devons utiliser la science et les technologies, l'éducation et les différents outils politiques

pour permettre aux agriculteurs de s'adapter à des conditions changeantes et de produire davantage de nourriture, pas moins. Aujourd'hui, quatre Africains sur cinq dépendent d'activités agricoles, d'élevage ou autres pour subvenir aux besoins de leurs familles. C'est seulement en répondant à leurs besoins, et en mobilisant ces armées de petits paysans que nous pourrions augmenter la production alimentaire à la vitesse et à l'échelle nécessaires.

Alors que nous observons déjà un changement, le niveau d'investissement et le degré d'innovation – sous la forme de partenariats et de technologies – sont encore bien inférieurs à ce qui est nécessaire pour garantir une sécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique et au-delà.

Source : *www.lemonde.fr, Point de vue, Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies, président de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique*

Document 2 : Une nouvelle donne pour le secteur agricole en Afrique

En marge de la 13^{ème} Session ordinaire, du Sommet de l'Union africaine qui se tient à Syrte, Libye, sous le thème « Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire », l'Union africaine et son programme, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ont célébré samedi 27 juin 2009, à Tripoli, Libye la Journée du Programme détaillé du développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA).

Initiative africaine lancée par l'UA, le PDDAA a été mis en place lors du Sommet de Maputo en 2003. Il a pour but « d'accélérer la croissance par la promotion du développement agricole afin d'éradiquer la faim, réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire et augmenter les opportunités sur les marchés d'exportation ».

La journée a été l'occasion de souligner l'importance de l'agriculture en Afrique où plus de 80% de la population vit de l'agriculture, de revoir les modalités de financement de ce secteur afin de le rendre plus productif, de moderniser l'industrie agro-alimentaire et de rendre les marchés régionaux et internationaux accessibles. Lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la journée du PDDAA, le Ministre de l'agriculture de la Grande Jamahiriya arabe libyenne socialiste et populaire, M. Aboubacar Al Mansour, a indiqué que les crises aigues qui secouent le monde touchent fortement la sécurité alimentaire mondiale. De ce fait, les Etats membres de l'Union africaine doivent prendre en compte ces défis et mettre en valeur les ressources en eau, la flore et la faune africaines. Il a préconisé d'augmenter les investissements et d'améliorer la conservation des ressources naturelles, le développement des centres de recherche pour mieux lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Enfin, il a invité les partenaires au développement et les Etats membres de l'Union à appuyer la mise en œuvre du PDDAA. Le Vice-président de la Commission de l'Union africaine, M. Erastus Mwencha a, dans l'allocution prononcée au nom de la Commission, souligné l'ampleur de la tâche qui incombe aux différents intervenants et la nécessité de mettre en place des stratégies favorables aux couches les plus vulnérables. Il a fait part du constat selon lequel l'agriculture en Afrique ne bénéficie pas d'assez d'investissement, outre les barrières douanières qui vont à l'encontre de la compétitivité des produits africains au sein du continent mais aussi à l'échelle internationale. Au vu de cette

situation défavorable, il a préconisé que l'Afrique agisse de manière stratégique dans l'analyse des activités économiques, afin que le continent puisse atteindre ses objectifs en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Il a indiqué que la solution réside dans la mise en œuvre du PDDAA.

Source: African Union Commission (AUC), www.apo-opa.org

Document 3 : L'appel au secours de l'agriculture africaine

On nous a dit qu'il fallait couper tout soutien à l'agriculture paysanne, qualifiée de non-performante, une véritable campagne de démolition contre cette agriculture a alors été engagée par la Banque Mondiale et ses alliés. On nous a dit de produire encore plus de produits de rentes pour l'exportation, comme le coton, le café, les arachides, à des prix très bas fixés à l'extérieur. Avec ces devises, on nous a dit d'acheter du riz d'Asie ou de la farine et du lait en poudre d'Europe qui, aujourd'hui, sont devenus si volatiles. La descente aux enfers avait commencé pour les familles paysannes et pour nos États, surendettés. Puis, on nous a dit de devenir compétitifs selon les critères des institutions financières internationales, et que nos États n'étaient plus autorisés à nous protéger. Tous nos tarifs douaniers ont été démantelés et nos marchés ont été libéralisés. Des produits alimentaires, venus d'ailleurs, ont commencé à se déverser à bas prix sur nos marchés, nous rendant encore plus vulnérables à la volatilité des prix. Les habitudes alimentaires ont changé dans les villes ; les productions vivrières des familles paysannes ne pouvaient plus se vendre. Ce phénomène a été aggravé, en Afrique de l'Ouest, par l'avènement de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest et son Tarif extérieur commun, connu pour être le tarif douanier le plus faible dans le monde. Mais aucune de ces « solutions », qui nous ont été imposées, ne nous ont sortis de la pauvreté. Pire encore, on est devenu encore plus vulnérables. C'est dans un tel contexte que l'on demande à l'agriculture familiale d'être performante. Aujourd'hui, on doit subir de nouveaux enjeux qui nous tombent du ciel. Le changement climatique, la spéculation financière, les marchés internationaux imprévisibles, de nouvelles politiques de pays développés qui nous accaparent nos terres pour faire des carburants. Mais, par rapport à cela, on ne nous dit plus rien. Pourtant c'est au cœur de la volatilité dont on parle maintenant. La houe, contre le tracteur plus la subvention Plutôt que de répondre aux causes de notre pauvreté et de la volatilité, on a vu de véritables catalogues de projets et programmes financés au nom du secteur rural. Des milliards de dollars sont mobilisés chaque année, mais la réalité est que plus de la moitié des familles paysannes dans la plupart de nos pays ne peut pas accéder à 1 000 dollars, pour se payer une charrue, une paire de bœufs, une charrette, un âne (étude de la FAO sur la mécanisation agricole au Mali). Le haut panel d'experts devrait être mandaté pour faire une étude sur l'efficacité de ce qui est mobilisé au nom des pauvres (quand plusieurs centaines de millions de dollars sont mobilisés, combien arrivent dans les champs des pauvres, aux femmes dont on parle tant ?). Vous serez étonnés des résultats d'une telle étude. Ou peut-être pas du tout, parce que, depuis le temps qu'on mobilise tous ces millions en notre nom, nous serions tous riches déjà. Malgré tout cela, sans aides d'aucune forme, sans aucune protection et avec tous les puissants du monde contre elle, l'agriculture paysanne n'a pas disparu. Malheureusement, il a fallu la crise actuelle pour que nos gouvernements reprennent conscience de la nécessité de la sécurité alimentaire sur base de la production alimentaire au niveau national. Cependant les solutions durables se font attendre. Pour solutionner ce problème de volatilité de

prix, nous, paysans, avec l'appui des autres acteurs de la société civile, pensons qu'il est nécessaire de donner la priorité à nos marchés locaux, à l'intégration régionale, plutôt que de laisser nos prix se faire dicter par ces marchés internationaux, lointains et imprévisibles.

Source : Ibrahim Coulibaly, www.bastamag.net

Document 4 : Augmenter les rendements agricoles de l'Afrique

Les chercheurs du NEPAD estiment à 37 milliards de dollars les investissements initiaux nécessaires à l'irrigation de 20 millions d'hectares supplémentaires de terres agricoles, avec des frais d'exploitation en sus de 31 milliards de dollars d'ici à 2015. En l'absence de telles ressources, certaines initiatives locales novatrices sont prometteuses. À Dowa (Malawi), Glyvyns Chinkhuntha a construit un système d'irrigation par gravité pour sa ferme de 20 hectares, en n'utilisant que des houes et des pelles. En puisant l'eau d'une rivière voisine, il a créé un réseau de canaux d'irrigation pas plus larges que la lame d'une houe. Cela montre qu'il existe des solutions locales aux problèmes agricoles de l'Afrique, a déclaré au journal américain *Christian Science Monitor* M. Chinkhuntha. "L'Afrique aurait largement de quoi manger, a-t-il ajouté, si les exploitants agricoles pouvaient être mieux instruits et formés. La reconstruction en milieu rural de réseaux d'approvisionnement et de systèmes de commercialisation permettant aux agriculteurs de produire davantage constitue un autre défi de taille. Gérés par l'État, les offices de commercialisation de produits agricoles remplissaient auparavant ce rôle en partie, en assurant la stabilité des prix et en fournissant des services de crédit et des semences et technologies améliorées aux agriculteurs locaux. Mais comme l'ont rappelé les chercheurs sud-africains Raj Patel et Alexa Delwiche, la plupart de ces offices ont été supprimés pendant les années 1980 et 1990 à la suite des politiques de privatisation du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. "Aujourd'hui, en plus d'être directement exposés aux fluctuations des marchés internationaux, les agriculteurs ne savent souvent pas quand les acheteurs du secteur privé se manifesteront et sont donc contraints de vendre leurs produits à bas prix au premier négociant venu", ont-ils écrit en 2002 dans une étude réalisée pour le compte de l'organisation non gouvernementale américaine Food First. A cause des problèmes de transport et d'acheminement, les régions éloignées ne sont souvent pas desservies par les acheteurs privés, problème auquel sont également confrontés les fournisseurs d'engrais, de semences et d'autres facteurs de production agricole...

[...] Enfin, ajoute M. Roy, "il faut que l'Afrique réussisse à mieux appliquer les sciences et technologies aux problèmes agricoles et à faire bénéficier les agriculteurs de ces progrès plus rapidement". A cet égard également, certains projets sont prometteurs. En 1997, des chercheurs de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest ont mis au point des variétés résistantes qui associent les meilleures caractéristiques des riz africains et asiatiques (voir *Afrique Renouveau*, janvier 2004)...

"Le cultivateur africain est souvent une cultivatrice, conclut M. Roy. Et c'est une bonne cultivatrice, capable de nourrir sa famille et le continent si on lui en donne les moyens."

Source : Michael Fleshman, Afrique Renouveau, Vol. 20#2 (Juillet 2006), page 10

Document 5 : Envolée des prix des céréales, une chance pour l'agriculture africaine ?

[...] Quand les prix agricoles sont bas, le dumping est plus accentué car les produits importés sont plus compétitifs que la production agricole locale. Pour des Etats qui ont dégagé un excédent budgétaire grâce à la flambée des cours des ressources fossiles, la tentation est donc forte de s'approvisionner sur le marché agricole mondial. Cette stratégie est très risquée à court terme car la hausse du baril du brut entraîne aussi celle des produits agricoles. On se trouve alors dans des situations paradoxales avec des Etats qui ont d'énormes réserves budgétaires mais font face à une inflation grandissante des prix de premières nécessités à l'origine des émeutes sociales. L'Algérie est l'exemple type car les populations font le lien entre les recettes pétrolières et gazières importantes et les prix des produits de consommation courante. Ce qui accroît les incompréhensions et accentue la révolte. En septembre 2010, Sid Ali Boukrami, Secrétaire d'Etat chargé de la statistique a indiqué que les réserves de change de l'Algérie ont atteint 150 milliards de dollars. Face à cette somme considérable, il sera difficile pour les autorités d'expliquer à l'algérien moyen, la flambée des prix de premières nécessités sur les étals.

La solution serait d'allouer les excédents budgétaires à un investissement massif dans l'agriculture et les infrastructures de transport pour réduire les coûts d'acheminement des produits des zones de productions rurales vers les zones urbaines de consommation. Même si c'est difficile à admettre pour les populations et les décideurs africains, la flambée des cours des céréales est une chance pour le développement industriel de l'agriculture africaine qui devient compétitive par rapport aux importations. A court terme, il est aussi urgent d'anticiper les perturbations météorologiques. Plusieurs pays africains en ont encore fait les frais en 2010. C'est le cas du Bénin dont les importantes inondations d'octobre ont entraîné la destruction de milliers d'hectares de terres agricoles. La perte a représenté plus de 40 % de la production des récoltes agricoles comme le riz, le maïs et le millet. Pourtant investir dans l'agriculture permet également la croissance du PIB. Comme le rappelle la Banque Mondiale, le taux de croissance de 9 % enregistré par l'Ethiopie en 2010 est essentiellement dû au dynamisme du secteur agricole. Le pays tire ainsi profit des investissements dans le réseau routier et l'électricité qui sont les principaux facteurs ayant permis l'émergence de petits exploitants agricoles. Le Malawi qui est l'une des véritables success stories africaines dans le domaine agricole a également enregistré en 2010 une croissance du PIB de 6,8 % grâce notamment à l'amélioration du rendement du maïs auquel il faut rajouter la hausse des exportations d'uranium.

Source : Le blog de Thierry Téné, (Il est le Directeur de A2D Conseil, www.a2dconseil.eu), overblog.

Document 6 : L'Agriculture Africaine et le problème de la Faim

L'Afrique doit changer d'état d'esprit afin de s'assurer que la mine de ressources naturelles et de capacités humaines dont le continent dispose est mise à profit pour éradiquer la faim. C'est ce qu'a affirmé le vice-Premier ministre du Swaziland, M. Macford Sibandze. Sibandze, inaugurant officiellement le dialogue annuel sur la politique du Réseau d'analyse des politiques agricoles et alimentaires et des ressources naturelles (FANRPAN) au Swaziland ce matin, a déclaré qu'en dépit du fait que l'Afrique détenait 25 pour cent des terres arables de la planète, le continent ne produisait que 10 pour cent du total de la production mondiale. Alors que le continent possède 60 pour cent des terres agricoles non cultivées qui subsistent sur la planète, 265 millions de personnes souffrent toujours chroniquement de la faim. « Nous devons renforcer les connaissances afin de nous assurer que les jeunes participent à l'agriculture. A l'heure actuelle, les jeunes ne considèrent pas l'agriculture comme une perspective de carrière attractive. Ils

pensent que cela ne revient qu'à s'épuiser à travailler la terre pour n'en tirer qu'une rétribution financière limitée ». « Les acteurs de l'agriculture sont des personnes plus âgées, et si leurs compétences et leurs connaissances ne sont pas transférées aux jeunes, la sécurité alimentaire en souffrira grandement. Nous devons mobiliser l'actif le plus important dont dispose l'Afrique, ses jeunes, afin de garantir la stabilité alimentaire sur le continent », a-t-il déclaré. Sibandze a félicité le FANRPAN pour avoir choisi pour son dialogue un thème aussi opportun - plaider en faveur de la participation active des jeunes dans la chaîne de valeur agricole. « Nous sommes impatients d'entendre les conclusions précieuses qui en ressortiront », a-t-il affirmé. Le président du

FANRPAN, M. Sindiso Ngwenya, a déclaré que progrès économique et éducation et formation de qualité allaient de pair. « Le FANRPAN s'est avéré être un partenaire précieux en réalisant des exercices de recherche, d'analyse, d'études de cas, ainsi qu'une multitude d'exercices académiques. Des chercheurs africains ont été consultés et des institutions ont été mobilisées afin d'entreprendre des études et des recherches, ainsi que de contribuer au processus de prise de décision et à l'analyse de la politique. Non seulement ces derniers se sont assurés que la recherche était pertinente et propre au contexte africain, mais ils ont également eu la clairvoyance de s'assurer que les étudiants pouvaient profiter de ces connaissances et de cette expérience. Ceci a permis de garantir que des exercices rudimentaires pouvaient être extrapolés à d'autres domaines essentiels, garantissant que la sécurité alimentaire devienne une réalité en Afrique et permettant au continent d'être concurrentiel à un niveau international ». « Nous jouons un rôle essentiel dans la gestion de la sécurité alimentaire en faisant intervenir des acteurs primaires impliqués dans les processus politiques. Dans un tel environnement dynamique, les outils de recherche, d'analyse et de plaidoyer n'apporteront aucune valeur ou peu si tous les autres acteurs sont isolés ». « L'alliance tripartite constitue un excellent exemple à cet égard. Composée de la Communauté de développement de l'Afrique australe, du Marché commun d'Afrique orientale et australe et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, cette alliance accélère l'intégration économique du continent et contribue au développement économique durable. Avec plus de 527 millions d'habitants et un produit intérieur brut d'environ 624 milliards de dollars américains, les 26 pays membres de cette alliance tripartite constituent 57 pour cent de la population de l'Union africaine et un peu plus de 58 pour cent en termes de sa contribution au PIB ». « Ceci fait de cette alliance tripartite un élément vital du marché unique et de l'intégration continentale envisagés par la Communauté économique africaine.

Source: Ben Rootman, Junxion Communications, 20 Septembre 2011

Professeur : CE ECONOMIE	DEVOIR	Classe : terminale B
Matière : Economie		élève :
Ecole : Institut LTA		

Texte : la bonne gouvernance en Afrique

La gouvernance désigne l'ensemble des processus, politiques, lois et institutions affectant la manière dont un pays, une institution, une société, etc., sont dirigés, administrés ou contrôlés. Une gouvernance est considérée comme bonne ou équitable lorsque le fonctionnement des mécanismes respecte les droits et les intérêts des parties prenantes, dans un esprit démocratique. Elle encourage la responsabilité financière et renforce la confiance en la qualité de l'administration par le gouvernement et/ou par la direction. Il est de plus en plus largement admis qu'il existe un lien entre la bonne gouvernance et le succès des programmes de développement et de réduction de la pauvreté, et que ce lien a accentué, avec le temps, l'exigence de suivi de la qualité de la gouvernance entre les pays et à l'intérieur des pays.

La bonne gouvernance est, en bref, propice à la prévention de la corruption en cela que l'autorité et ses institutions sont tenues de rendre compte, d'être efficaces et efficientes, participatives, transparentes, réceptives et équitables. Les gouvernements doivent veiller à l'existence d'un budget détaillé et crédible, en rapport avec les priorités et les politiques sectorielles, pour une gestion cohérente et efficace des ressources. Il est essentiel, dans la promotion de la bonne gouvernance, de lutter contre les abus de pouvoir. Les points de vue de tous les groupes opprimés, notamment les femmes, les jeunes et les pauvres, doivent être entendus et pris en compte par les instances dirigeantes parce que ce sont eux qui souffriront le plus en l'absence d'une bonne gouvernance. »La question de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités est, nous semble-t-il, au cœur de tous les problèmes de l'Afrique » – Commission pour l'Afrique, 2005 .Promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance, c'est contribuer au développement démocratique des sociétés et de leurs institutions. C'est en préservant les principes démocratiques que l'on aboutit à l'émergence d'une société civile active et engagée pour le bien commun. **Le progrès social et la démocratie sont deux processus qui se renforcent mutuellement.** Ainsi, la reconnaissance de l'égalité des individus devant la loi permet aux sociétés contemporaines d'évoluer librement vers un Etat de droit propice à l'avènement d'un développement vertueux. Malgré les tendances prometteuses en matière de démocratisation et de stabilité au cours des vingt dernières années (En 1989, il y avait seulement trois démocraties électorales en Afrique. En 2008, ce nombre était passé à 23), **la corruption et les conflits restent un sérieux obstacle au développement dans de nombreux pays africains. Car la mauvaise gouvernance mène le plus souvent vers le chaos et provoque des guerres civiles et des soulèvements populaires.** Les experts estiment que les Etats africains perdent jusqu'à 148 milliards de dollars par an en raison de la corruption, ce qui correspond à environ un quart du PIB de la région. Ce fléau persiste depuis des décennies dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, souvent via des systèmes de clientélisme et de népotisme.

Les donateurs jouent un rôle, parfois involontaire, dans la perpétuation de ce cycle vicieux de la corruption, en soutenant des gouvernements corrompus au nom d'intérêts stratégiques, en échouant à réglementer les entreprises multinationales, et en autorisant l'arrivée d'avoirs volés dans des banques et des centres financiers extraterritoriaux sans accord de coopération, dont certains sont localisés dans les pays développés. Le montant des avoirs mal acquis détenus sur des comptes bancaires dans les pays développés est estimé de 20 à 40 milliards de dollars par an, ce qui représente entre 20 et 40 % des flux d'aide au développement. **La bonne gouvernance est perçue comme la saine gestion des affaires publiques avec la participation des populations à la prise de décisions les concernant pour le renforcement de l'Etat de droit.** La Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CUAPLC) pourrait être un cadre indispensable à la bonne utilisation des ressources nationales pour le développement. Elle renferme plusieurs vecteurs sur la bonne gouvernance, la transparence politique et l'approfondissement de l'Etat de droit et de la démocratie. Au centre des préoccupations majeures de la CUAPLC, se trouve le rapport conflictuel entre la bonne gouvernance et la corruption. Le respect des Droits de l'homme constitue un élément de l'expression de la bonne gouvernance qui englobe entre autres l'Etat de droit et le respect des droits fondamentaux, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la lutte contre la corruption. Chaque fois que des miracles économiques se produisent dans un Etat donné, la bonne gouvernance en est l'explication. La CUAPLC mentionne le lien étroit entre la bonne tenue des indicateurs économiques et l'approfondissement des capacités institutionnelles nationales. La mise en œuvre de l'instrument africain nécessite une critique de la quotidienneté avec un ajustement de l'idéologie dominante de la mondialisation afin de trouver des réponses appropriées à la situation économique de nos Etats. Les principes directeurs de la CUAPLC sont la participation citoyenne, l'application effective des Droits de l'homme, la transparence des politiques publiques et la justice sociale. Notre association va inscrire ses actions dans ces principes qui sont les fondements de sa création. Vous trouverez dans le site des ressources pour comprendre les enjeux de la Bonne Gouvernance en Afrique.

Source : www.bonnegouvernanceafrique.com, Seydina Oumar Toure

Questions

- 1) Expliquez ou définissez selon le cas, les mots et expressions soulignés.
- 2) comment les pays du nord "encouragent"-ils la mauvaise gouvernance en Afrique ?
- 3) la corruption est un sérieux obstacle au développement de l'Afrique. Pourquoi ?
- 4) dans quelle mesure la bonne gouvernance peut favoriser le développement économique des pays africains ? (à traiter sous la forme d'une dissertation).

CE ECONOMIE	Devoir de niveau n°1	Classe : terminale B
Matière : ECONOMIE		Durée : 4heures 00 min
Ecole : Lycée Tech. Abidjan		Date : 23/01/ 2013

Sujet : « la bonne gouvernance est la clé du développement de l'Afrique »

Qu'en pensez-vous ?

Vous exprimerez votre opinion en vous appuyant sur vos connaissances et les documents.

Document 1 : Afrique, pourquoi la bonne gouvernance compte plus que l'aide

Par exemple, en 2005, 80% de la dette du Ghana ont été annulés. Le but était de donner au pays un nouveau départ et une plus grande indépendance pour concentrer les ressources financières sur les priorités de développement plutôt que sur le service de la dette. Cela a permis au Ghana d'emprunter 750 millions de dollars sur les marchés financiers internationaux en 2007. Mais en 2008, tout cela a été gaspillé. Déterminé à récupérer des votes, le gouvernement a approuvé un déficit de plus de 20% du PIB du pays, (un record : encore plus que le déficit de la Grèce). En fin de compte, le gouvernement a perdu les élections, mais a laissé en héritage la dette et une croissance économique plus faible (de 7,3% en 2008 à une projection décevante de 3,5% pour 2010). Et le Ghana est un modèle en Afrique. C'est dire ce que font les pays les moins exemplaires.

Lors du sommet sur les OMD, la chancelière allemande Angela Merkel a appelé à un équilibre entre aide et bonne gouvernance comme condition nécessaire pour atteindre les OMD. Malheureusement, les gouvernements africains préfèrent généralement un déséquilibre avec une aide plus importante et moins de responsabilité. Les pays donateurs doivent comprendre cette réalité et cesser de produire des platitudes comme les OMD ou les objectifs d'aide, mais insister pour que les gouvernements africains adoptent des politiques qui libéreront l'esprit d'entreprise des Africains pour créer des richesses. L'aide peut assister les gouvernements qui ont déjà commencé à marcher dans cette voie, mais fournir toujours davantage d'aide dans l'espoir qu'ils s'engagent justement dans cette voie ne fait que perpétuer le statu quo.

Source : www.libreafrique.org, Franklin Cudjoe, 15 octobre 2010.

Document 2 : La bonne gouvernance, pierre angulaire du développement de l'Afrique

Pour l'Africa Progress Panel, la bonne gouvernance, tant sur le continent africain que dans le reste du monde, est un facteur fondamental du développement de l'Afrique. Si, depuis le début des années 1990, on assiste à l'avènement progressif d'une culture politique plus démocratique et fondée sur le droit, les avancées se sont récemment révélées plus inégales, et l'on doit même déplorer un certain nombre de régressions sur le plan démocratique. On assiste ainsi à une recrudescence de coups d'État et à des tentatives de la part de certains dirigeants de perpétuer leur règne, notamment par l'abolition des dispositifs constitutionnels limitant le nombre des mandats, ou par la fraude électorale. Si l'on ajoute à ce tableau la montée en puissance de la Chine qui, en tant qu'investisseur, reste indifférente aux aspects liés à la gouvernance, la situation devient préoccupante.

Au cours des dix dernières années, l'Union africaine a mené des actions pour favoriser la démocratisation du continent et jeter les bases d'un développement durable pour tous. Ses initiatives les plus célèbres, à savoir la proclamation de la Charte africaine de la démocratie et

l'adoption du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, sont certes impuissantes à empêcher tel ou tel dirigeant d'agir sans scrupule. Mais elles contribuent à établir des normes et à ouvrir l'espace politique à la majorité des citoyens. Malheureusement, ces deux initiatives connaissent actuellement des difficultés: le Mécanisme d'évaluation attend toujours d'être porté par un intervenant de premier plan, tandis que la Charte n'est pas encore ratifiée. Cependant, des progrès très positifs sont par ailleurs accomplis, notamment dans les domaines de la gestion des ressources et du rôle des organisations de la société civile. La Conférence internationale sur la région des grands lacs, par exemple, a récemment convenu de créer un mécanisme régional basé sur la transparence, afin de prévenir les conflits armés provoqués par les exploitations minières dans la région. Vingt et un pays africains riches en ressources naturelles ont déjà adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et adopté ses normes strictes relatives à la vérification et à la publication des paiements effectués par les entreprises privées. Le Ghana et le Libéria respectent déjà pleinement les exigences de l'ITIE, et ce devrait être le cas de sept autres pays cette année, notamment de la République Démocratique du Congo qui a pris des mesures encourageantes pour remédier à l'exploitation minière informelle dans ses provinces orientales.

Source : www.allafrica.com, *Peter Eigen*, 26 OCTOBRE 2011

Document 3 : l'Afrique face à la corruption

[...] L'Afrique est cependant toujours freinée par une corruption d'une ampleur telle qu'elle coûte des centaines de milliards de dollars au continent chaque année, et entrave la croissance *économique et le développement social*. Cette situation provient aussi bien de facteurs internes – favoritisme tenace, népotisme et montée de la criminalité organisée – que du comportement de certaines entreprises internationales et d'intermédiaires peu scrupuleux. Le G20 a récemment proposé un plan d'action contre la corruption, justement axé sur cette dimension internationale de la corruption en Afrique. S'il parvient à faire appliquer et respecter ses propositions par tous ses membres, le G20 aura réussi à changer la donne en matière de lutte contre ce fléau. Entre autres mesures, le plan d'action préconise la ratification et l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que la criminalisation, dans tous les pays du G20, du versement de pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers. Ces deux mesures auraient dû être adoptées depuis longtemps déjà, et vont de pair avec d'autres propositions contenues dans le plan, destinées notamment à empêcher le blanchiment d'argent volé par le biais du système financier international et à retrouver les sommes déjà blanchies. D'autres mesures sont prévues pour détecter et rapatrier les sommes détournées, comme celles qui ont été placées sur des comptes bancaires européens par l'ancien président tunisien Ben Ali, et pour sanctionner et empêcher les déplacements de toute personne soupçonnée d'activités financières illicites. Enfin, le plan s'efforce de protéger et d'encourager les « lanceurs d'alerte », et souligne l'importance des principes d'intégrité, de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Source : www.allafrica.com, *Peter Eigen*, 26 OCTOBRE 2011

Document 4 : la bonne gouvernance en Afrique

La gouvernance désigne l'ensemble des processus, politiques, lois et institutions affectant la manière dont un pays, une institution, une société, etc., sont dirigés, administrés ou contrôlés. Une gouvernance est considérée comme bonne ou équitable lorsque le fonctionnement des mécanismes respecte les droits et les intérêts des parties prenantes, dans un esprit démocratique. Elle encourage la responsabilité financière et renforce la confiance en la qualité de l'administration par le gouvernement et/ou par la direction. Il est de plus en plus largement admis

qu'il existe un lien entre la bonne gouvernance et le succès des programmes de développement et de réduction de la pauvreté, et que ce lien a accentué, avec le temps, l'exigence de suivi de la qualité de la gouvernance entre les pays et à l'intérieur des pays.

La bonne gouvernance est, en bref, propice à la prévention de la corruption en cela que l'autorité et ses institutions sont tenues de rendre compte, d'être efficaces et efficientes, participatives, transparentes, réceptives et équitables. Les gouvernements doivent veiller à l'existence d'un budget détaillé et crédible, en rapport avec les priorités et les politiques sectorielles, pour une gestion cohérente et efficace des ressources. Il est essentiel, dans la promotion de la bonne gouvernance, de lutter contre les abus de pouvoir. Les points de vue de tous les groupes opprimés, notamment les femmes, les jeunes et les pauvres, doivent être entendus et pris en compte par les instances dirigeantes parce que ce sont eux qui souffriront le plus en l'absence d'une bonne gouvernance. « La question de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités est, nous semble-t-il, au cœur de tous les problèmes de l'Afrique » – Commission pour l'Afrique, 2005. Promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance, c'est contribuer au développement démocratique des sociétés et de leurs institutions. C'est en préservant les principes démocratiques que l'on aboutit à l'émergence d'une société civile active et engagée pour le bien commun.

Source : www.bonnegouvernanceafrique.com, Seydina Oumar Toure

Document 5 : Bonne gouvernance, élixir ou ingénierie territoriale de lutte contre la pauvreté

La bonne gouvernance comme thématique commune de campagne en Afrique au Sud du Sahara soulève des interrogations, par le seul fait de l'absence de préparation de terrain nourricier. N'en déplaise aux candidats, elle ne revêt plus les caractéristiques de la sorcellerie et du maraboutage au regard des exigences de la mondialisation et de l'emprise qu'exerce la pauvreté sur les populations ignorants leurs droits, analphabètes, et n'ayant aucun accès aux échanges nationaux et internationaux. Qui dit bonne gouvernance, dit management public d'incitation, de coordination et d'outils d'évaluation. Or les administrations, les institutions et acteurs de la société civile en Afrique au Sud du Sahara fonctionnent sur le mode et la méthode managériaux d'injonction et d'intimidation et de prescription péremptoire.

Les régimes immunitaires des chefs sont aussi variés et divers qu'ils ne rendent jamais compte et à personne des responsabilités qui leur sont conférées soit par délégation soit par dévolution. Ce défaut d'ancrage de la notion dans les mœurs et cultures politiques locales ne risque-t-il pas d'exposer la bonne gouvernance, que l'on clairotte à loisir à la privation de légitimité large et de base légale conséquente, c'est-à-dire au lieu de considérer bonne gouvernance comme une orientation politique générale en rupture avec l'éthique et les pratiques de naguère et qui vise à identifier des facteurs concourant au développement.

Les racines du développement comprennent la mise en synergie de l'activité entrepreneuriale des communautés humaines et des collectivités territoriales, la sécurité des transactions entre ruraux et urbains, une complémentarité entre micro, méso et macro-économique et non la dictature du macro économique et l'abandon de la micro en gestation pour faire fleurir le secteur de l'informel, etc.

Source : www.lepotentielonline.com, Jean-Paul Pougala,

Professeur :CE ECONOMIE	DEVOIR	Classe : terminale B
Matière : Économie		Elève :
École : Lycée Technique Abidjan		2013- 2014

Sujet : la croissance économique en Afrique peut-elle favoriser la réduction du chômage sur le continent?

À l'aide des documents et de vos connaissances répondez à la question.

Document 1 : L'Afrique est en plein essor

Les dix dernières années, avec une croissance annuelle de son PIB de 5,1%, l'Afrique a connu la deuxième croissance la plus rapide du monde. Une plus grande stabilité politique et des réformes économiques ont permis au secteur privé de s'épanouir dans nombre des économies diverses qui composent le continent. En outre, la pauvreté recule. Une nouvelle classe de consommateurs la remplace: depuis 2000, 31 millions de ménages africains ont rejoint les rangs des consommateurs mondiaux. C'est lorsque les revenus des ménages dépassent 5.000 dollars, mesurés en parité de pouvoir d'achat, qu'ils commencent à consacrer plus de la moitié de leurs revenus à autre chose qu'à l'alimentation et au logement. Le continent compte désormais autour de 90 millions d'habitants correspondant à cette définition. Chiffre qui devrait atteindre 128 millions d'ici 2020. L'Afrique dispose désormais d'un pouvoir d'achat considérable à utiliser à sa guise. Car contrairement à ce que l'on a tendance à croire, la plus grande partie de la croissance africaine vient des dépenses intérieures et des produits autres que les matières premières, et non du fort développement des ressources.

Source : *www.slateafrique.com, Susan Lund et Arend Van Wamelen, le 31/10/2012*

Document 2 : Des enjeux persistants de réduction de la pauvreté et de lutte contre les inégalités

En dépit de la croissance économique enregistrée en Afrique au cours des dernières années et des perspectives optimistes, le continent continue de faire face à des enjeux majeurs de réduction de la pauvreté avec près de la moitié de sa population vivant en deçà du seuil de pauvreté.

Selon les données de la Banque Mondiale, le ratio de la population pauvre disposant de moins de 1,25 dollar par jour s'élevait encore à 47,5% en Afrique subsaharienne en 2008. Ce ratio atteint même 69,2% en ce qui concerne la population disposant de moins de 2 dollars par jour. A cet égard, la croissance économique de la dernière décennie s'est avérée en partie inefficace du point de vue de la réduction de la pauvreté. L'Afrique a en effet eu un processus de croissance qui a manqué de créer des emplois adéquats et des opportunités pour la majorité des populations. Qui plus est, cette croissance, en restant cantonnée à certaines sphères, a accentué les inégalités de toutes sortes :

- de secteurs d'activités : dans certains pays, la croissance a été essentiellement portée par les secteurs des ressources minières, des télécommunications, des services financiers et du commerce, sans que cette croissance n'ait concerné des secteurs structurants telle que l'agriculture qui concerne souvent un large segment de la population ;
- d'accès aux opportunités économiques : les opportunités économiques générées par la croissance de la dernière décennie ont été, dans certains pays, essentiellement saisies par de

grandes entreprises sans un essor significatif des petites structures du secteur privé telles que les micros, petites et moyennes entreprises et sans un accroissement considérable de leur savoir-faire, ni de la création d'emplois productifs locaux ;

- de territoires : la croissance a surtout bénéficié aux grandes villes africaines alors qu'une bonne partie de la population continue à vivre en milieu rural ; de surcroît, les disparités régionales en termes de développement sont souvent accentuées par l'insuffisance des infrastructures ;

- de classe d'âge : les 200 millions de jeunes, âgés entre 15 et 24 ans, constituent la classe d'âge la plus affectée par la pauvreté et le chômage. Selon la BAD, près de 70% des jeunes vivent avec moins de 2 dollars par jour ; quant à leur taux de chômage, il atteint dans plusieurs pays le double de celui des adultes ;

- de genre : en dépit des efforts faits au cours des dernières années, de fortes disparités entre les hommes et les femmes persistent dans plusieurs domaines comme l'accès à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques.

Source : *terangaweb.com, Nicolas Simel, 28 juillet 2012.*

Document 3 : S'éloigner des industries d'extraction pour une croissance durable

Contrairement aux idées reçues, la croissance que connaît l'Afrique est durable puisqu'elle est issue à moins d'un tiers de l'exploitation de ses ressources naturelles, notamment pétrolières, gazières et en minerais. Les industries extractives ont ainsi représenté 12 % des capitaux investis en 2012, soit un recul de 14 points depuis 2007.

Une tendance à la diversification des activités oriente les IDE davantage vers les services – qui représentent plus de 70 % des investissements étrangers en 2012 – la fabrication, et les activités liées aux infrastructures.

Les secteurs miniers et des métaux sont toujours perçus comme présentant le plus grand potentiel de croissance du continent. Cependant les projets d'infrastructures suscitent un intérêt grandissant et sont, avec les technologies de l'information et de la communication, les services financiers, et l'éducation, les potentiels leviers de croissance pour l'Afrique.

En dépit des 800 projets dans ce secteur, le manque d'infrastructures est le plus grand problème africain pour les investisseurs. Si les réformes économiques, politiques et sociales nécessaires sont entreprises, l'Afrique pourrait se hisser parmi les marchés à croissance rapide et connaître le même développement que certaines puissances émergentes d'Asie ou d'Amérique du Sud.

Source : *terangaweb.com, Nicolas Simel, 28 juillet 2012.*

Document 4 : les recettes d'une croissance riche en emplois en Afrique

En Afrique, le chômage n'est que de 9 pour cent mais seuls 28 pour cent de la population disposent d'un emploi stable dans l'économie formelle. Pourquoi cela? Comment traduire la croissance économique en création d'entreprises puis en création d'emplois? Voici quelques-unes des principales questions soulevées au cours de la table ronde intitulée «Soutenir la croissance et accélérer le rythme de la création d'emplois en Afrique». Ce forum de discussion, qui a eu lieu pendant la réunion du Conseil d'administration de l'OIT, était organisé par l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et rassemblait d'éminents chefs d'entreprise venus d'Afrique. «Nous avons besoin d'une croissance génératrice d'emplois. Nous sommes tous d'accord sur le diagnostic: accès au financement, infrastructures, nécessaire régulation, lien entre secteurs public et privé, formation qualifiante», a déclaré le Directeur

général Guy Ryder lors de son allocution d'ouverture. «Le domaine le plus important, c'est la nécessaire officialisation des emplois de l'économie informelle et de l'économie rurale. Le principal enjeu est de créer des emplois salariés stables à un rythme plus soutenu», a-t-il ajouté. «Selon les prévisions actuelles concernant le PIB, l'Afrique devrait créer 54 millions d'emplois stables supplémentaires d'ici à 2020. Mais si l'on s'appuie sur l'expérience d'autres pays comme la Thaïlande, la Corée du Sud ou le Brésil, le continent a la capacité de créer 72 millions d'emplois en l'espace d'une décennie», affirme le Secrétaire général de l'OIE, Brent Wilton. «Au rythme actuel, on n'y parviendra pas: d'ici à 2020, l'économie africaine devrait gagner 220 millions de travailleurs, créant à l'échelle du continent une main-d'œuvre forte de 500 millions d'actifs», a-t-il précisé.

Source : *www.ilo.org, Communiqué de presse, 20 mars 2013.*

Document 5 : Course d'obstacles

Il y a urgence si l'Afrique veut aligner son taux de chômage, estimé à 10,3%, sur la moyenne mondiale, qui tourne autour de 6%. Pour atteindre ce pourcentage, il faudra qu'elle génère 11 millions d'emplois par an... Ce ne sera pas une mince affaire. Les obstacles à un environnement propice au travail sont nombreux, comme l'a expliqué Juan Somavia, le directeur général du Bureau international du travail (BIT) à l'ouverture de la onzième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, Ethiopie, du 24 au 27 avril). Il a énuméré «la longueur ou les coûts et la complexité d'enregistrer une entreprise, l'application difficile des droits de propriété et des contrats, les obstacles bureaucratiques sur le commerce au-delà des frontières, les coûts élevés, le manque d'accès au crédit, les infrastructures pauvres, l'épidémie du VIH/sida [et] la limitation des capacités de construction ».

Source : *www.afrik.com, Habibou Bangré, mercredi 25 avril 2007.*

Document 6 : L'informel et le secteur privé, une véritable manne

Les trois-quarts des pays africains tentent d'organiser et de professionnaliser ce secteur, gageant qu'ainsi il se développera, créera des emplois et deviendra plus décent en termes de conditions de travail et de salaire. Ils espèrent aussi engranger de juteuses sommes d'argent grâce au paiement des taxes, car le secteur informel emploie parfois jusqu'à 90% des actifs...

Renforcer le secteur privé est une autre clé essentielle pour booster le marché du travail. D'où la nécessité d'ouvrir ses perspectives en faisant jouer des alliances économiques sous-régionales, voire panafricaines. A ne pas négliger aussi : la préservation d'un environnement sain pour attirer les investisseurs. Aux gouvernements donc de créer des lois favorables à la création d'entreprise, de faire respecter les règles au niveau judiciaire, de lutter contre la corruption et bien sûr d'éviter les guerres, qui font fuir les compagnies, et avec elles leurs capitaux.

Source : *www.afrik.com, Habibou Bangré, mercredi 25 avril 2007.*

